



Webinaire Module #5

Maximiser les retombées locales des énergies renouvelables

Mardi 2 juillet 2024

Le parcours à la loupe

FONCTIONNEMENT

5 Modules thématiques déclinés en :

- Sélection de **ressources utiles**
- **1 Webinaire**
- **1 Temps d'échanges** entre élus
- **Idées d'actions concrètes** à réaliser pour avancer

→ 1 email (mailchimp) par module

LES MODULES

1. Connaître l'essentiel sur les énergies renouvelables
2. Choisir les filières adaptées à mon territoire
3. Construire un projet pour et avec mon territoire
4. Comprendre les différents modèles de développement
5. **Financer mon projet et maximiser les retombées locales**

Les Intervenants

- **Patrick Sabin**, maire d'Escource et Vice-Président, Communauté de Communes Cœur Haute Lande
- **Samuel Faure**, responsable d'investissement, Énergie Partagée
- **Christian Kokocinski**, responsable financement projets énergie, Caisse des dépôts, DR Nouvelle-Aquitaine

Déroulé du webinaire

Partie 1 : Les énergies renouvelables, qu'est ce que ça peut rapporter à un territoire ? (15 min)

Questions/réponses (15 min)

Partie 2 : Investir dans les énergies renouvelables, oui mais comment ? (25 min)

Questions/réponses (15 min)

Partie 3 : Sur le terrain, ça donne quoi ? Exemple d'Escource, commune de près de 700 habitants dans les Landes (20 min)

Questions/réponses (15 min)

PARTIE 1

Les énergies renouvelables, qu'est ce que ça peut rapporter à un territoire ?

1. Samuel, quelles sont les sources de retombées économiques des projets EnR sur les territoires ? Quels effets ont les projets citoyens sur ces retombées ?

Présentation d'Énergie Partagée

L'énergie renouvelable

par les citoyens...

...pour les citoyens



Le Mouvement Énergie Partagée : nos structures d'intervention



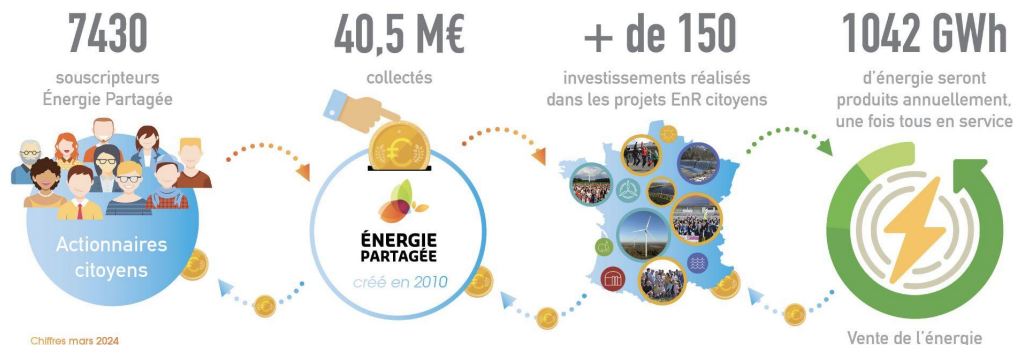
17 salariés
390 structures adhérentes
Tête de réseau de l'énergie citoyenne

Travaille étroitement avec les **13 réseaux régionaux** des énergies citoyennes



10 salariés
7000 actionnaires, personnes physiques
Gère le fonds Énergie Partagée Investissement

Collabore avec les **acteurs locaux** pour financer des projets d'énergie renouvelable citoyens



Le Mouvement Energie Partagée : nos valeurs



Une réappropriation locale de l'énergie **PAR** et **POUR** les citoyens

Les valeurs des projets Energie Partagée



Ancrage local



Gouvernance ouverte



Exigence écologique



Démarche non spéculative

L'écosystème Energie Partagée

- **EP appuie des collectifs citoyens locaux**
- **EP accompagne des collectivités et leurs représentants**
- **EP s'associe avec des sociétés d'économie mixte (SEM)**

L'énergie citoyenne : la finance responsable par et pour les acteurs locaux



Un outil de financement responsable



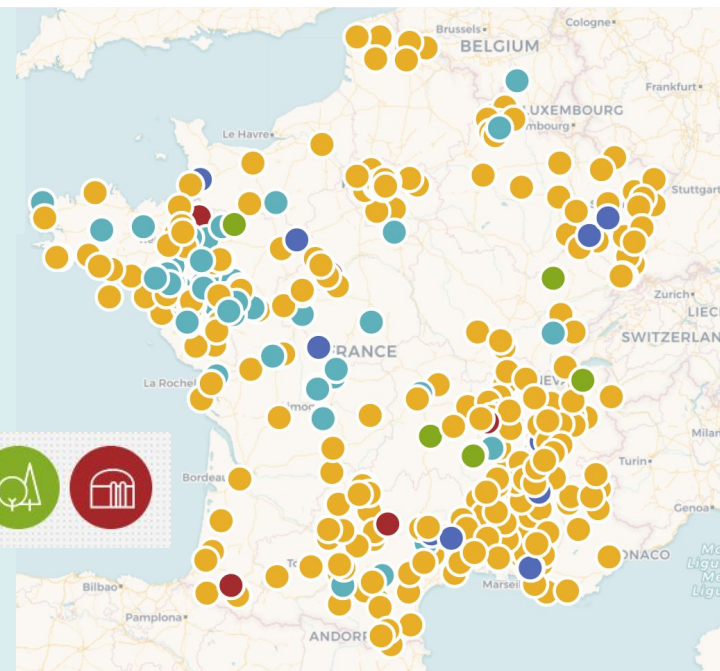
Label Finansol

Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne Énergie Partagée Investissement.

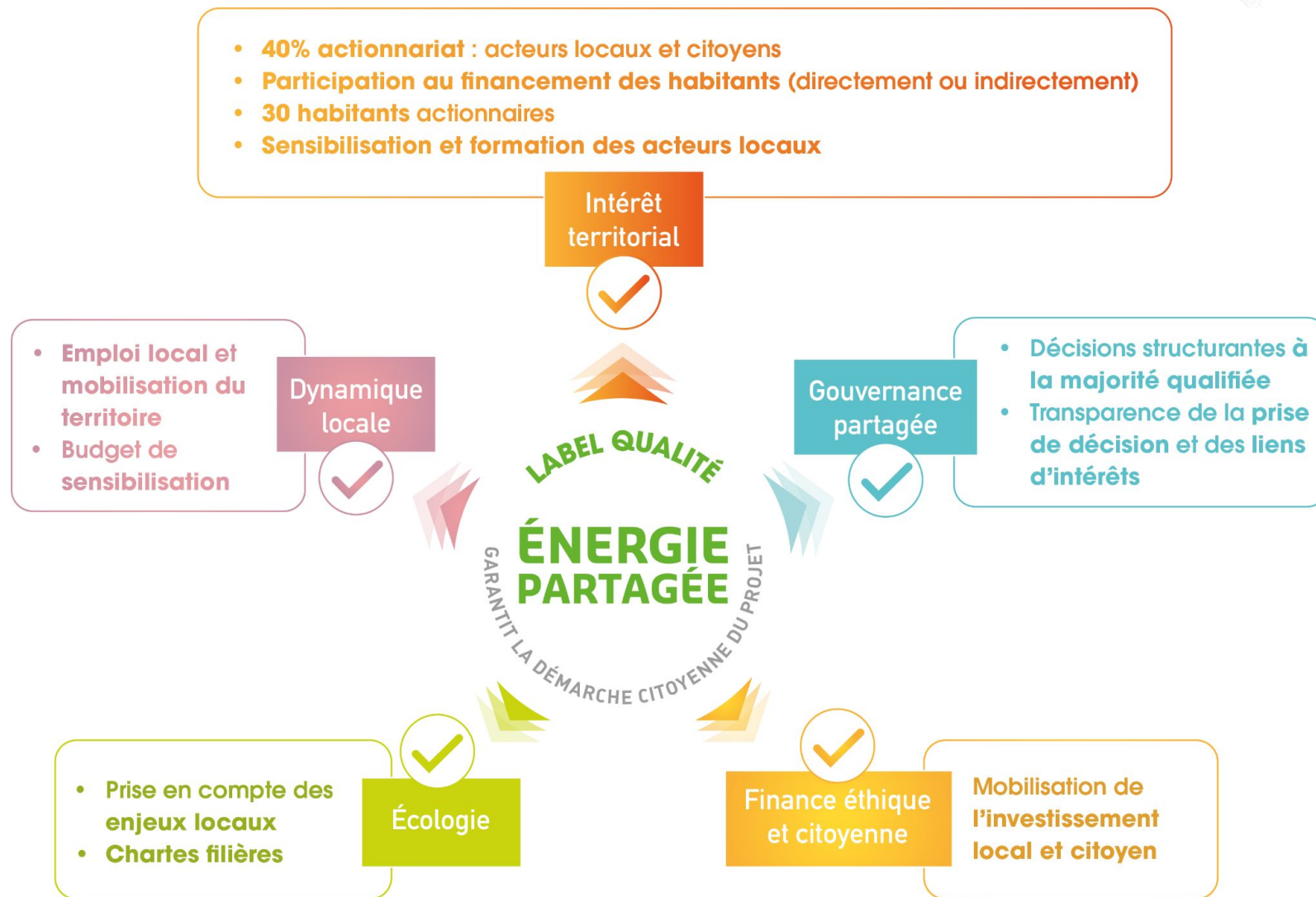
Un label ...



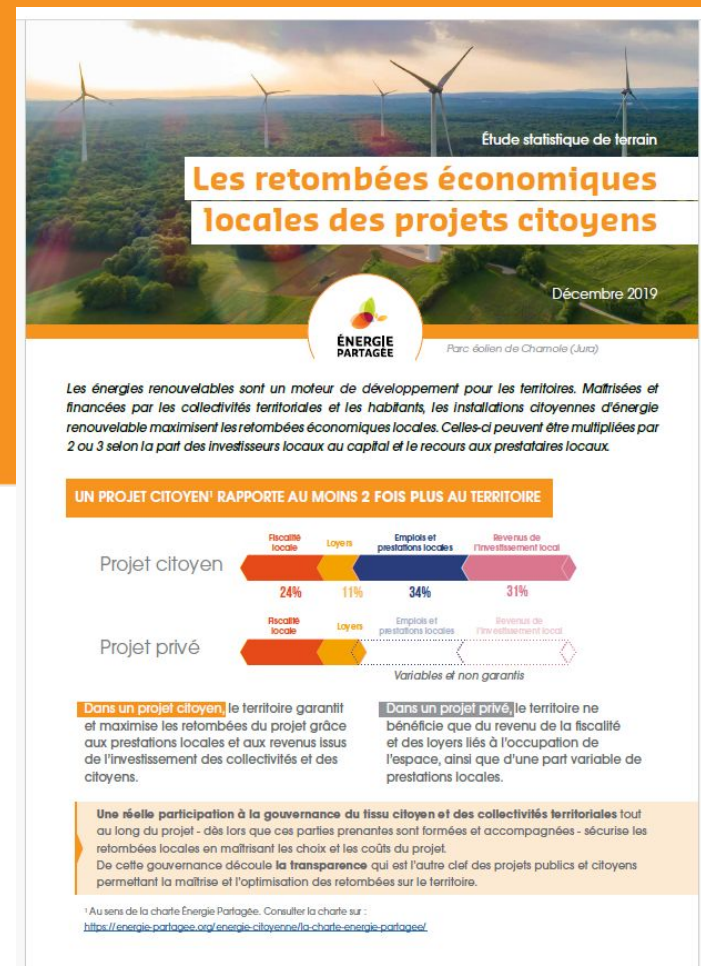
... qui a permis d'investir dans plus de 150 projets à ce jour



Le Label Energie Partagée : un gage de qualité des projets



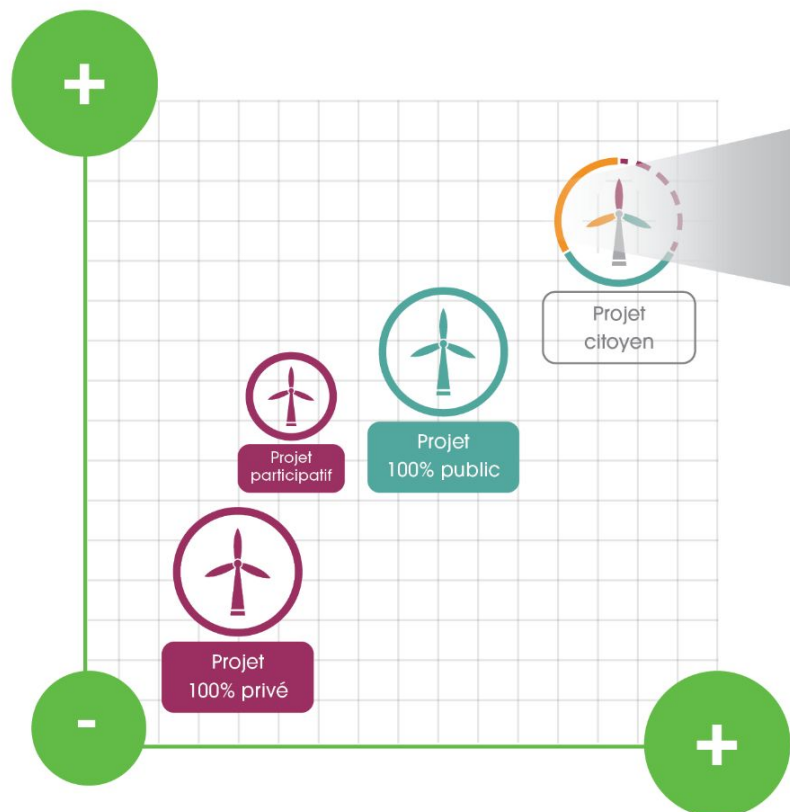
Les retombées économiques locales d'un projet d'énergie renouvelable



Les acteurs des projets EnR citoyens



Retombées territoriales



Habitants et leurs structures intermédiaires de type coopératives, associations, PME du département et des départements limitrophes, et Énergie Partagée Investissement



Collectivités et leurs opérateurs publics type Sociétés d'Économie Mixte, fonds régionaux



Développeurs et investisseurs privés

Gouvernance locale et partagée

Les retombées économiques locales des projets d'énergie renouvelable



Fiscalité

Impôts et taxes locales liés à l'occupation des sites et du réseau électrique.



Revenus de l'investissement ▲

Revenus générés par les investissements des acteurs locaux et disponibles pour être utilisés dans l'intérêt du territoire.



Emplois et prestations

Salaires et bénéfices des structures prestataires du projet (études, administratif, maintenance, etc).



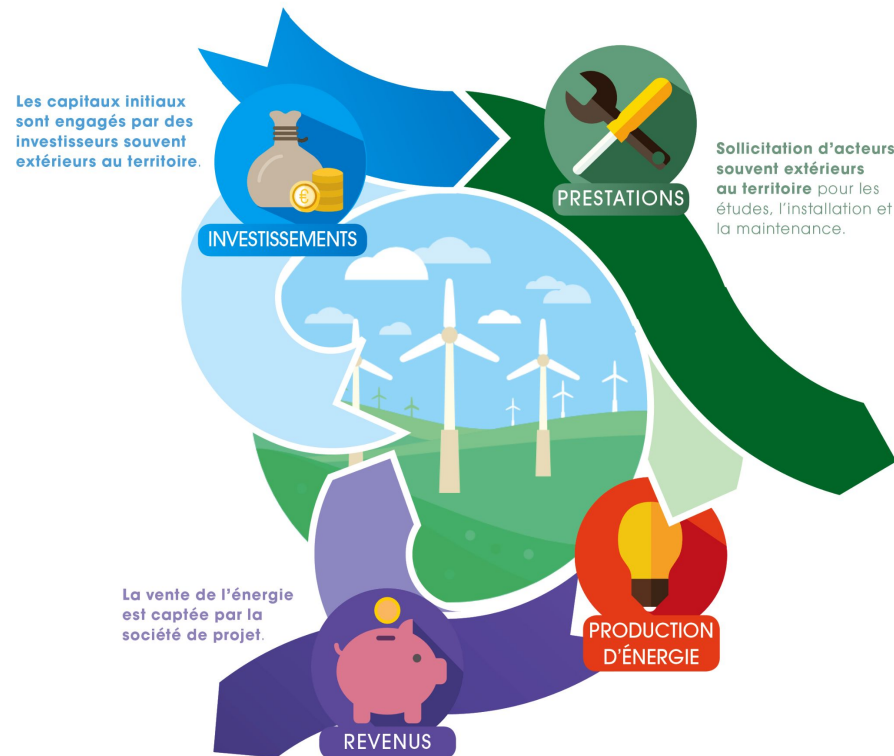
Loyers

Les loyers perçus par les propriétaires des sites d'implantation des projets.

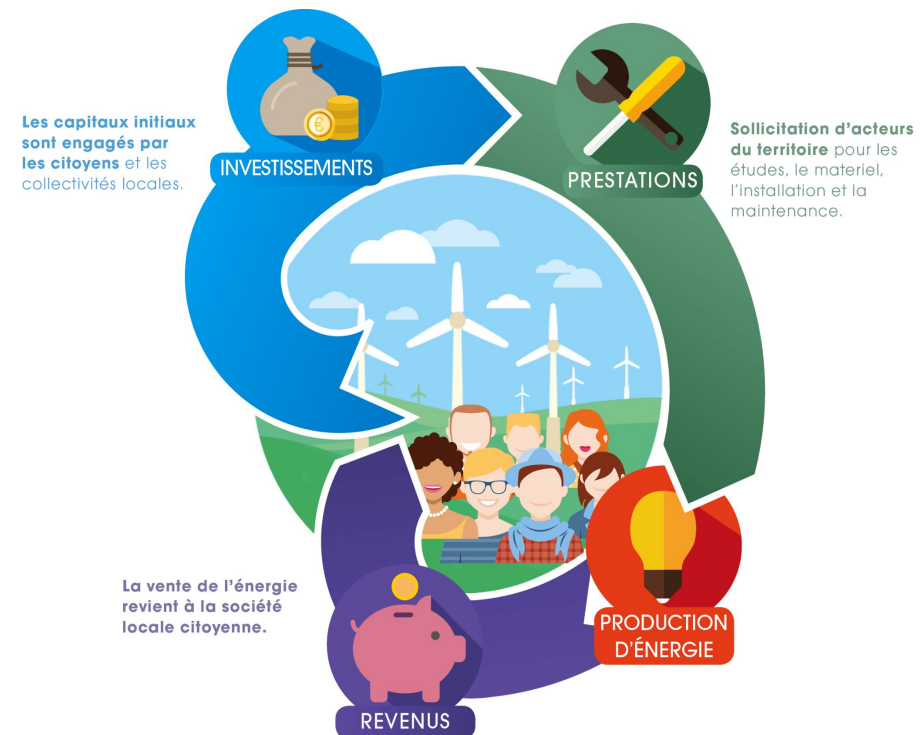
Les circuits économiques des projets d'énergie renouvelable



Projet classique



Projet citoyen



La création de valeur dans les projets d'énergie renouvelable



Développement
18 millions d'euros*

Exploitation (sur 20 ans)
80 millions d'euros*



* Sur 98 installations citoyennes étudiées.

Source : Etude ADEME Les retombées économiques locales des projets citoyens d'énergie renouvelable, 2019

<https://energie-partagee.org/etude-retombees-eco/>

Les retombées économiques locales des projets EnR citoyens



Projet citoyen



Projet privé



Source : Etude ADEME Les retombées économiques locales des projets citoyens d'énergie renouvelable, 2019

<https://energie-partagee.org/etude-retombees-eco/>

Les retombées économiques locales des projets EnR citoyens



POUR 1 EURO INVESTI

dans un projet citoyen
de production d'énergie renouvelable,



2,5 EUROS PROFITENT AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

grâce à la fiscalité, les loyers, les salaires,
les prestations et les revenus de l'investissement.

Source : Etude ADEME Les retombées économiques locales des projets citoyens d'énergie renouvelable, 2019

<https://energie-partagee.org/etude-retombees-eco/>

Les retombées économiques locales en chiffres : ordres de grandeur

Fiscalité locale et énergies renouvelables(1/3)

Les trois composantes de la fiscalité locale des projets ENR

❑ **IFER : Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux.**

Cette taxe dépend de la taille des unités de production énergétique > 100 kW et calculée en €/kW installé.

❑ **CET : Contribution Economique Territoriale**

- ❑ CFE (Cotisation Foncière des entreprises) + CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)
- ❑ parcs éoliens et solaires faiblement impactés par cette taxe, centrales thermiques et barrages fortement impactés (ouvrage de génie civil importants).

❑ **Autre taxe territoriale** : taxe sur les propriétés foncières bâties, dépendant de la surface occupée.

Fiscalité locale et énergies renouvelables(2/3)

Montant des taxes sur les ENR

- ❑ **IFER : Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux = 3,5 €/kW** installé sur éolien, hydrolien, solaire; IFER = 1,5 - 3,2 €/kW installé sur l'hydroélectricité, nucléaire et thermique à flamme (biomasse).

>> **Taxe qui a le plus d'impact** en termes de retombée économique pour les EPCI, 2,5x plus élevée que la CFE-CVAE. Clé de répartition communes et CD à voir?

- ❑ **CET** : environ 1,2-1,4 €/kW installé (dépend des taux fixés par les communes)
- ❑ **Taxe foncière** : retombée minimales VS. IFER + CET.

Fiscalité locale et énergies renouvelables(3/3)

Exemples de taxes perçues par les EPCI sur l'énergie :

Installation	Puissance	Montant IFER en €/an	IFER en €/MW	CET €/an	Total en € /an
Centrale thermique	900 MW	1 351 350 €	1501 €/MW	425 600 €	1 777 k€
Barrage hydroélectrique	350 MW	525 525 €	1501 €/MW	261 400 €	787 k€
Parc éolien	10 MW	35 k€	3500 €/MW	10 200 €	45 k€
Centrale solaire	8 MW	28 k€	3500 €/MW	5 300 €	33 k€

Remarques :

- La multiplicité des sites ENR **éoliens et solaires augmentent la richesse de nombreuses EPCI**, comparativement aux productions centralisées qui enrichissent souvent un seul EPCI (thermiques nucléaires et grands barrages).
- La redistribution de l'IFER peut constituer un sujet clivant :
 - Entre EPCI et communes : parts égales des communes, ou priorité aux communes d'implantation ?
 - 25-35 % reversée aux départements !

Les loyers

Tout projet ENR nécessite pour le porteur de projet **l'acquisition de droits réels sur le foncier** (parc éolien, parc solaire au sol, centrales biomasse) ou sur une partie du bâtiment à savoir la toiture du bâtiment (petites centrales solaire < 250 KW).

Cette sécurisation passe par la signature de baux ou d'AOT (Autorisations d'occupation temporaire) assujettis au **versement de loyers annuels sur de 25 à 40 ans du projet**.

- Solaire : 1000 à 3000 €/Ha/an (fonction de l'ensoleillement)
- Éolien : 1000 à 3000 €/MWéolien installé/an (fonction du gisement éolien)
- Toiture : symbolique 1-50 €/an

Revenus de l'investissement

- Tout projet ENR doit générer une rentabilité des capitaux investis pour être financé
- Depuis 2008, baisse de de 10-12% de rentabilité sur toutes les filières du fait des mécanismes d'appels d'offres de la CRE

filière	TRI	Temps de remboursement des fonds propres investis (payback) – montant total annuel dividendes
Éolien parc 12 MW	5 à 8 % sur 20 à 25 ans	12 à 15 ans 50 à 250 k€ /an
Solaire parc 12 MW	3 à 6 % sur 25 à 30 ans	18 à 20 ans 50 à 250 k€ /an
Biomasse 5 à 10 MW	6 à 10 % sur 20 ans	12 à 15 ans 100 à 300 k€ /an
Petite Hydroélectricité < 1 MW	5-8 % sur 30 à 40 ans	20 ans minimum
Méthanisation < 0,5 MW	3 à 6 % sur 15 ans	11 à 13 ans

Les emplois créés par filière

Tout projet ENR générera la création d'emplois comptabilisés en ETP (Equivalent-Temps plein- 1500 heures/an) lors de sa construction et durant toute la durée de son exploitation sur 25 à 30 ans :

filière	Construction 6 à 18 mois	Exploitation et Gestion de l'actif
Éolien parc 12 MW	De 10 à 30 ETP	De 0,2 à 0,5 ETP
Solaire parc 12 MW	De 10 à 30 ETP	De 0,2 à 0,5 ETP
Biomasse 5 à 10 MW	De 20 à 60 ETP	De 5 à 20 ETP
Petite Hydroélectricité < 1 MW	De 2 à 10 ETP	De 0,2 à 0,5 ETP
Grande Hydroélectricité > 10 MW et < 50 MW	De 100 à 150 ETP	De 1 à 4 ETP
Méthanisation < 0,5 MW	De 10 à 20 ETP	De 1 à 3 ETP

Samuel, au-delà des retombées économiques, les énergies citoyennes ont-elles un impact social mesurable ?

Les projets EnR citoyens : un vecteur d'impact social

études

**L'énergie citoyenne,
qu'est-ce que ça change ?**
Focus sur l'impact social
de l'énergie citoyenne

Mars 2023

ÉNERGIE PARTAGÉE

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

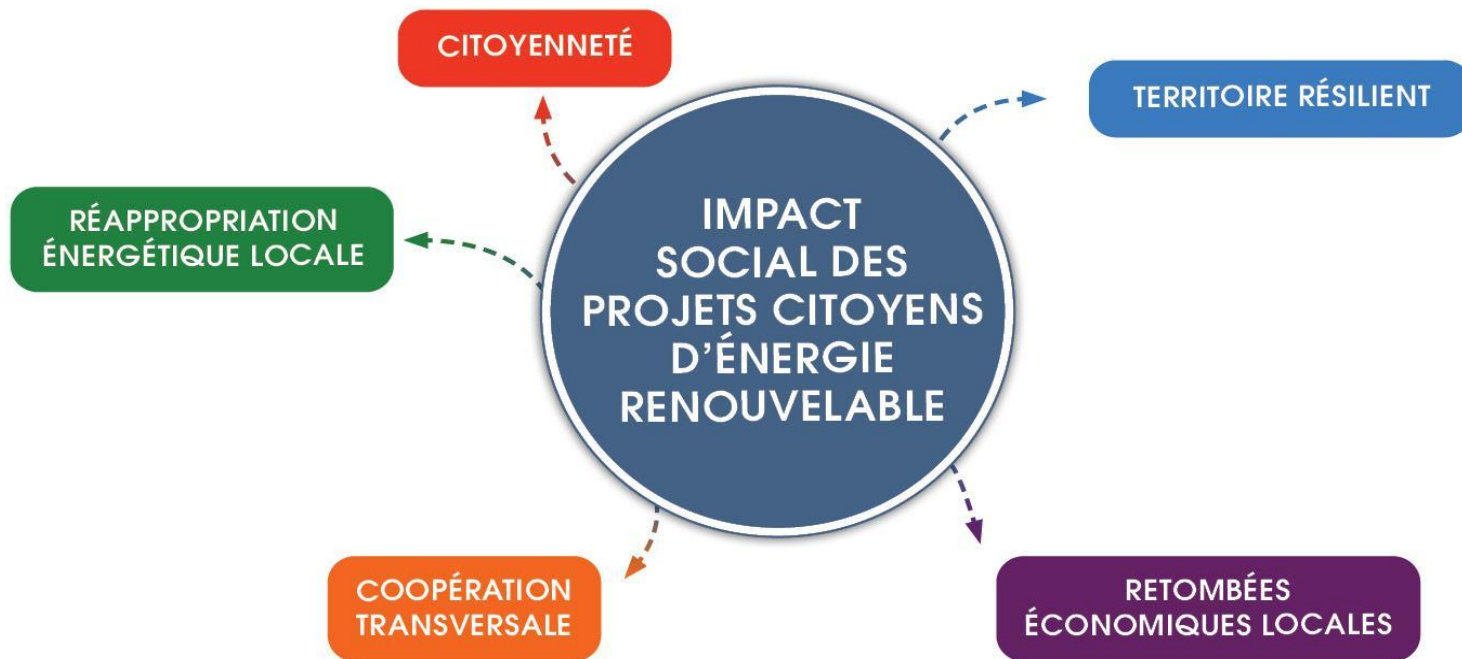
1 Au-delà de la production d'une énergie propre et de retombées économiques locales supérieures à celles générées par des projets classiques d'énergie renouvelable, les projets citoyens de production d'énergie renouvelable engendrent de multiples bienfaits.

L'énergie citoyenne, c'est :

- Un centre de formation et de conversion aux métiers de la transition énergétique.
- Un moyen d'élargir son réseau et de renforcer sa connaissance du territoire.
- Un vecteur fort d'implication des citoyens dans les politiques énergétiques et environnementales.
- De nouvelles coopérations fructueuses entre les citoyens et les collectivités.
- L'occasion d'expérimenter une autre manière de travailler en collectif.
- Un moyen efficace pour comprendre les enjeux de la transition énergétique et engager des actions de société.
- Un remède à l'impuissance face à l'urgence climatique.

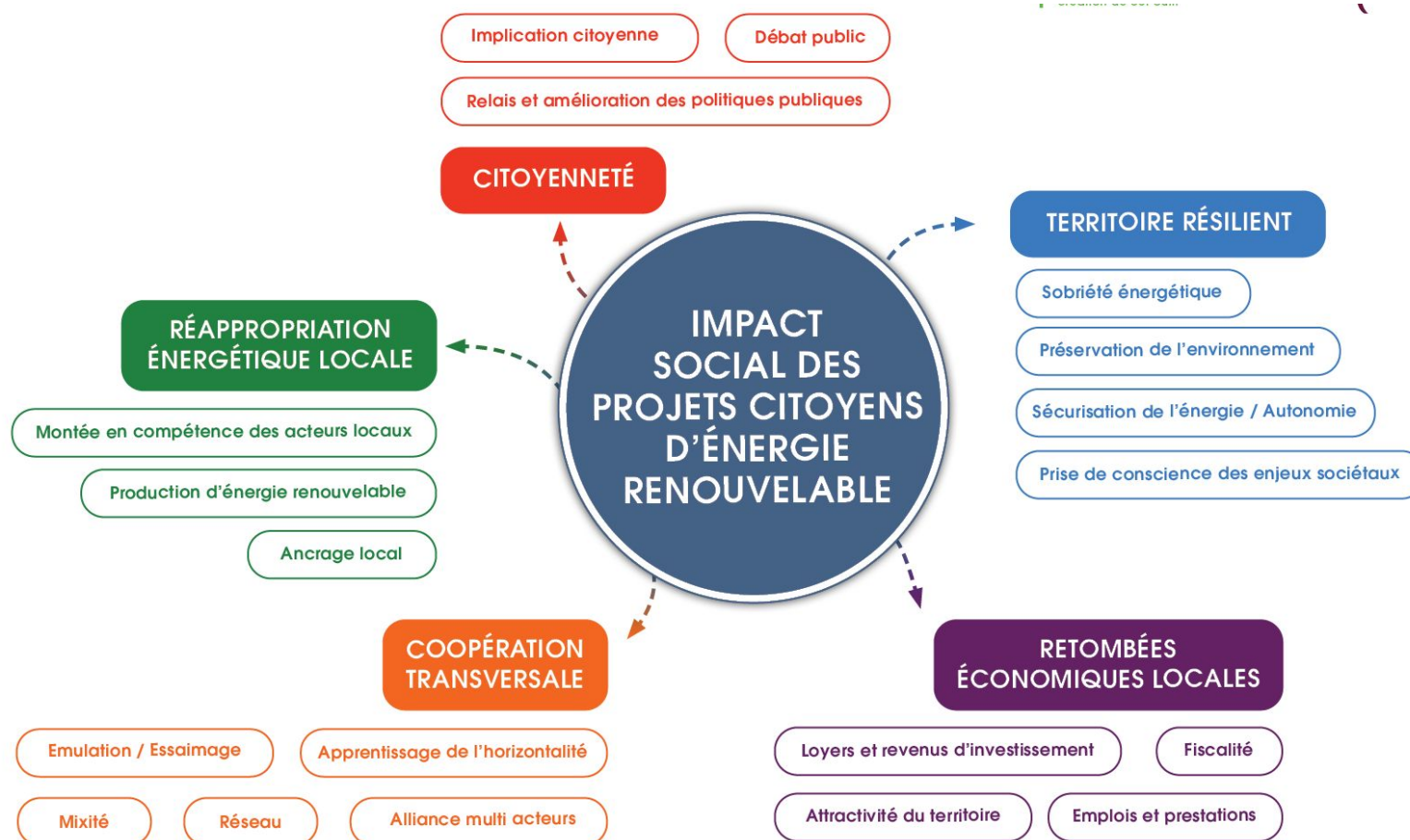
<https://energie-partagee.org/ressource/etude-lenergie-citoyenne-ques-t-ce-que-ca-change-focus-sur-limpact-social-de-lenergie-citoyenne-2/>

Les projets EnR citoyens : un vecteur d'impact social

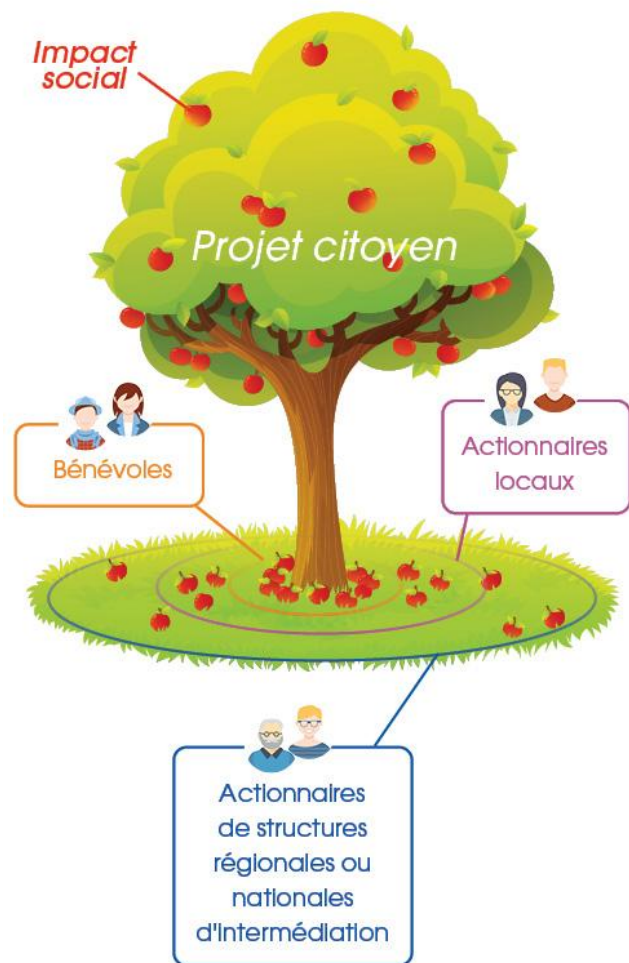


Source : Etude Energie Partagée : focus sur l'impact social de l'énergie citoyenne, 2023

Les projets EnR citoyens : un vecteur d'impact social



Les projets EnR citoyens : un vecteur d'impact social



84%



des bénévoles connaissent
mieux leur territoire et ses
parties prenantes

83%



des acteurs se sentent
davantage concernés par les
politiques environnementales

64%



des bénévoles estiment que
leur projet a renforcé le lien
entre citoyens et collectivité

DES QUESTIONS ?

PARTIE 2

Investir dans les énergies renouvelables, oui mais comment ?

Pourquoi et comment la Banque des territoires accompagne-t-elle les projets d'énergie renouvelable ?

La Caisse des Dépôts, investisseur dans les projets d'énergies renouvelables



Christian KOKOCINSKI : responsable TEE
Direction Régionale Nouvelle Aquitaine

CLER
02 juillet 2024

Financement des ENR dans le Groupe CDC (1/2)

Principes d'intervention de la CDC dans la TEE

- **Une logique d'intérêt général en appui des politiques publiques (PPI/PPE et 3*20)**
 - ▶ Accroître le parc ENR installé et diversifier le mix énergétique en France
 - ▶ Contribuer à la structuration de filières industrielles
 - ▶ Favoriser le développement économique local
- **Un investisseur avisé de long terme**
 - ▶ Intervention possible dès la phase de développement
 - ▶ Dans des projets soutenus localement
 - ▶ Présentant un plan d'affaire viable sur la durée d'exploitation de l'actif
 - ▶ Actionnaire minoritaire en principe, actif dans la gouvernance
- **...auprès de partenaires variés PME/ETI, grands industriels, économie mixte**
 - ▶ Apport de son savoir-faire financier, juridique... et même technique (courbe d'expérience)
 - ▶ Le partenaire doit avoir des compétences transversales : il est porteur du projet

Analyse financière d'un projet ENR: « Combien ça coute et combien ça rapporte? »

- ▶ Contexte des finances des collectivités territoriales : forte tension et baisse de moyens
- ▶ Les territoires veulent devenir acteurs des productions d'énergies renouvelables
- ▶ Le législateur (la CRE) incite les développeurs à intégrer les collectivités et citoyens au tour de table des sociétés de projet ENR : revenus directs au travers des dividendes et prêts actionnaires
- ▶ Autre revenu pour les territoires :
 - ❑ Quel impact du développement des ENR sur les ressources des collectivités territoriales ?
 - ❑ Retombées fiscales, actuelles et envisageables liées à l'exploitation d'énergies renouvelables : de nouvelles sources de richesses dans les territoires



Département TEE (DITEEC) : l'essentiel / Intro

L'investisseur dans la TEE : 32 personnes (17 responsables thématiques et référents en DR) - Trois Pôles



ENR
(Energies renouvelables)

Éolien
PV
Hydroélectricité
Éolien en mer
Hydrogène
Stockage



EEB
(Efficacité
Énergétique
des Bâtiments)

Rénovation
Sobriété
PV sur bâti
Éclairage public



EVR
(Environnement et
Valorisation des
Ressources)

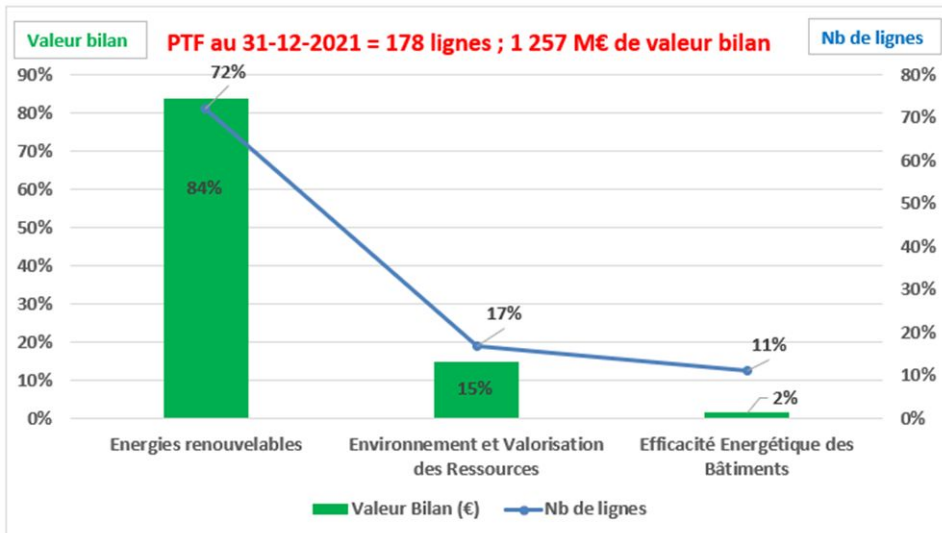
Réseaux Chaleur
Eau
Déchets
Biodiversité
Biomasse



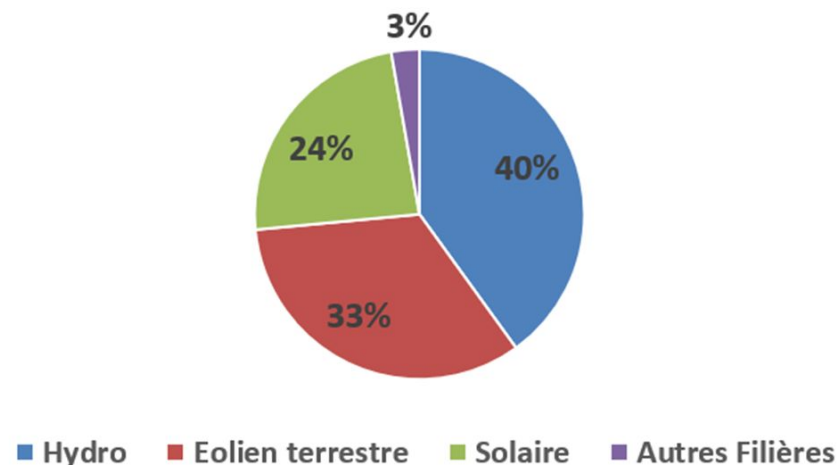
Portefeuille :

+ de 2000 actifs installés pour environ 8 GW installés dans toute la France – 1,2 Md d'€
Flux annuel entre 150 M€ et 300 M€ engagés en fonds propres pour 40 à 60 dossiers instruits

portefeuille, vivier et flux d'engagement

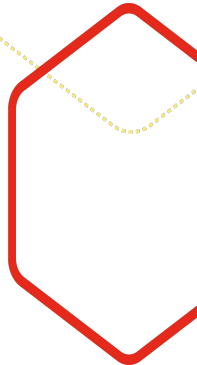
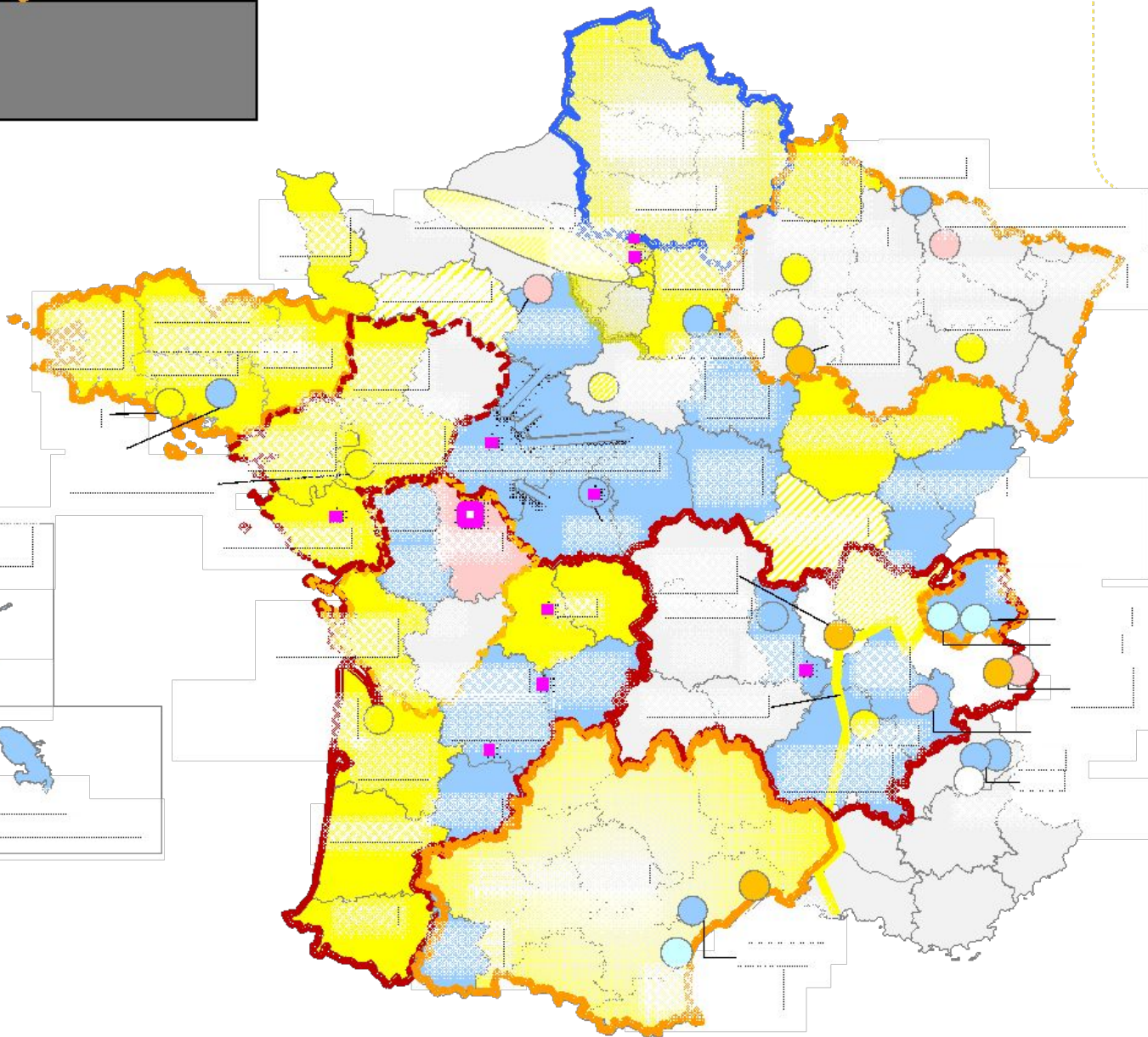
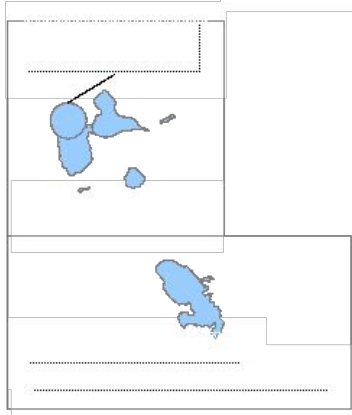


Une puissance électrique installée de 8 GW en exploitation



□ Soit l'équivalent de 3 réacteurs nucléaires

□ 21,8 TWh de production électrique, soit l'équivalent de 1,7 millions de tonnes de CO2 évités et 4,7 millions de foyers couverts



Intervention de la CDC et des collectivités: la voie du financement de projet (1/2)

► Des revenus récurrents générés sur le long terme

- ❑ Une production prédictible (ex. gisement de vent, productible solaire, puissance chaudière)
- ❑ Vente garantie de l'électricité produite par arrêté tarifaire ou d'appel d'offres d'Etat sur 15 à 20 ans selon la filière
- ❑ Un chiffre d'affaires sans aléa commercial :
Chiffre d'affaires = puissance installée en MW × productible en nombre d'heure × tarifs applicables en € par MWh... aussi longtemps qu'il existe un tarif

► Isoler les besoins de financement projet par projet afin d'en répartir le poids financier

- ❑ Des coûts d'investissement connus et décomposables poste par poste sur la majorité des projets EnR
- ❑ Des prix connus des principaux composants et des garanties associées (panneaux, éolienne, chaudières, etc..)
- ❑ Des constructeurs et des exploitants expérimentés
- ❑ Des investisseurs et banquiers spécialisés sur le secteur ENR

► Cette modalité permet de **maximiser l'effet de levier en mobilisant des financements bancaires importants** ce qui constitue un enjeu important pour les PME/ETI

► Un facteur d'incertitude nouveau : le cadre économique issu des lignes directrices UE de juin 2014 avec une vente directe de l'énergie sur le marché *ie.* passage de tarifs d'achat règlementés à un mécanisme de prix de marché + prime

Intervention de la CDC : la voie du financement de projet (2/2)

L'objectif ? Augmenter l'effet d'entraînement de l'investissement public

- **Maximiser le levier** *ie.* obtenir un montant de dette externe plus important que via d'autres formes de financement
- **Co-investir** pour répartir les besoins en fonds propres en fonction des ressources de chaque actionnaire
- Impact positif sur la **rentabilité**

A l'actif

<u>Le projet à financer</u> (sur base budget)
Développement
Construction
Divers (BFR...)
Frais liés au financement de projet (frais intercalaires, due diligence...)
Budget Aléas

Au passif

<u>Le besoin de financement</u>
Les fonds propres :
Capital social
Comptes courants et/ou mezzanine
Subventions
Dette bancaire senior

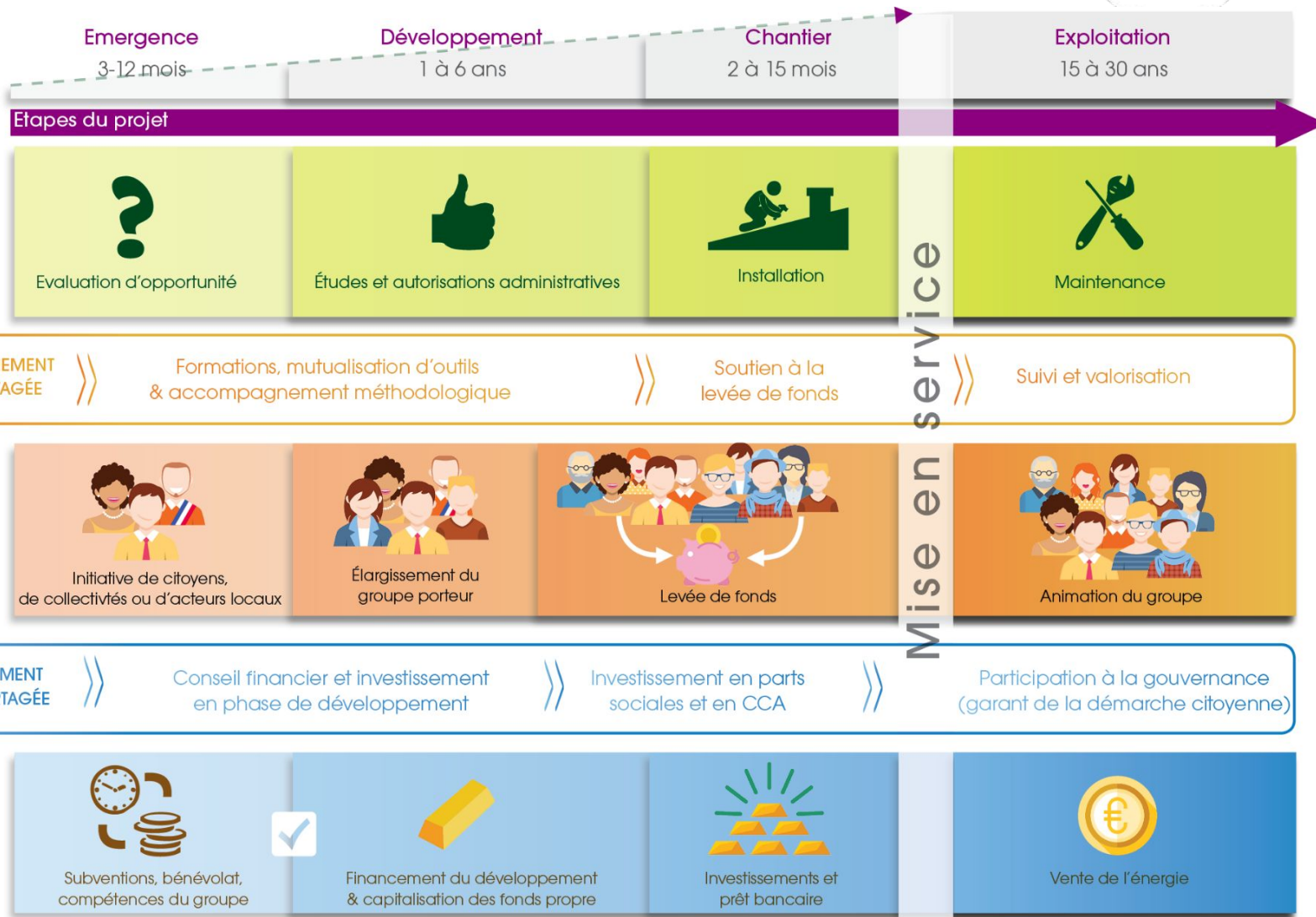
**Maximiser
l'effet de
levier**

Samuel, pouvez-vous nous présenter les différentes phases d'un projet d'énergie renouvelable, les facteurs de risques et les mécanismes de création de la valeur ?

Les projets EnR citoyens : phasage, risque et création de valeur

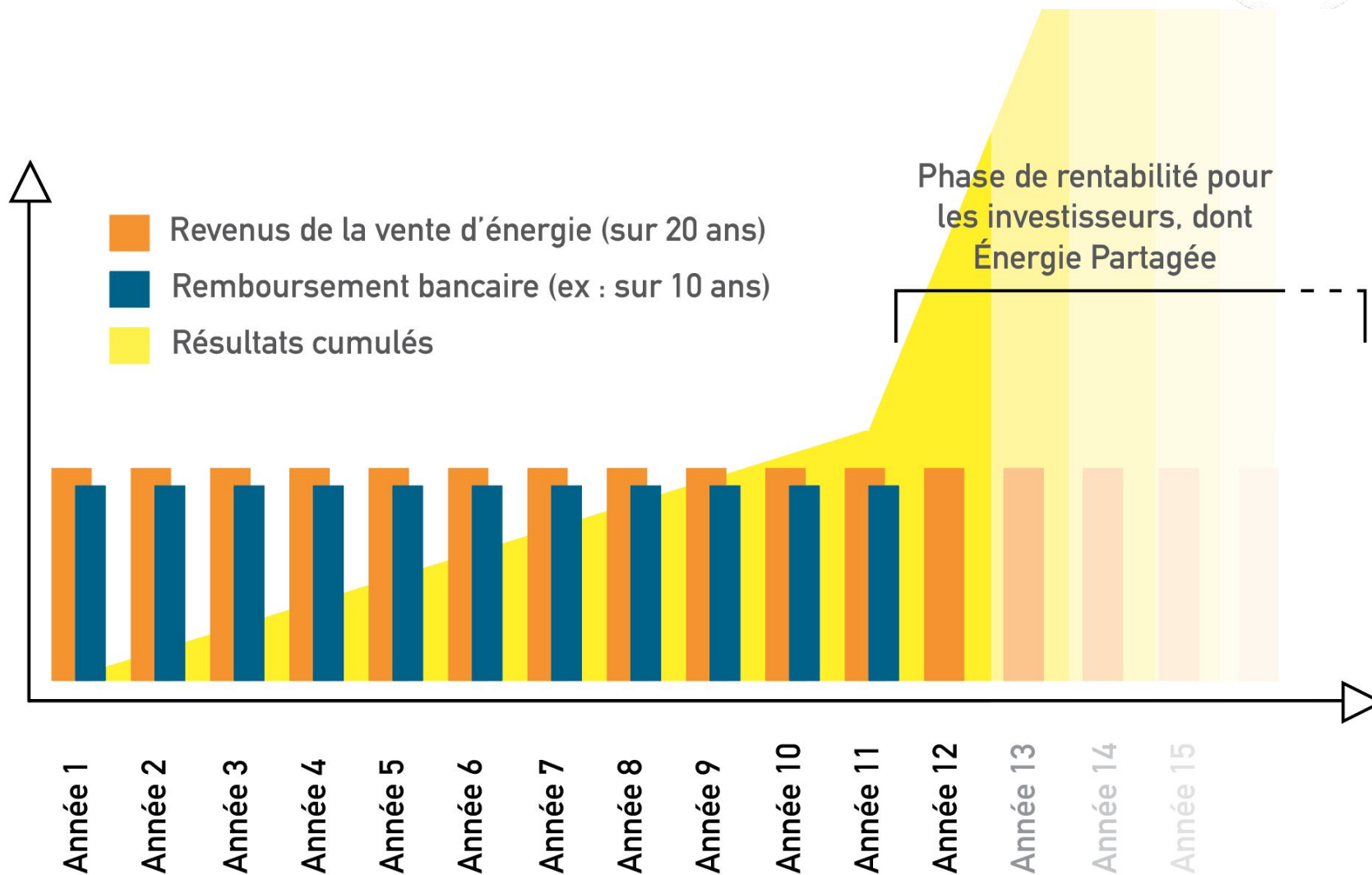


Les étapes d'un projet d'énergie renouvelable citoyen



Mise en service

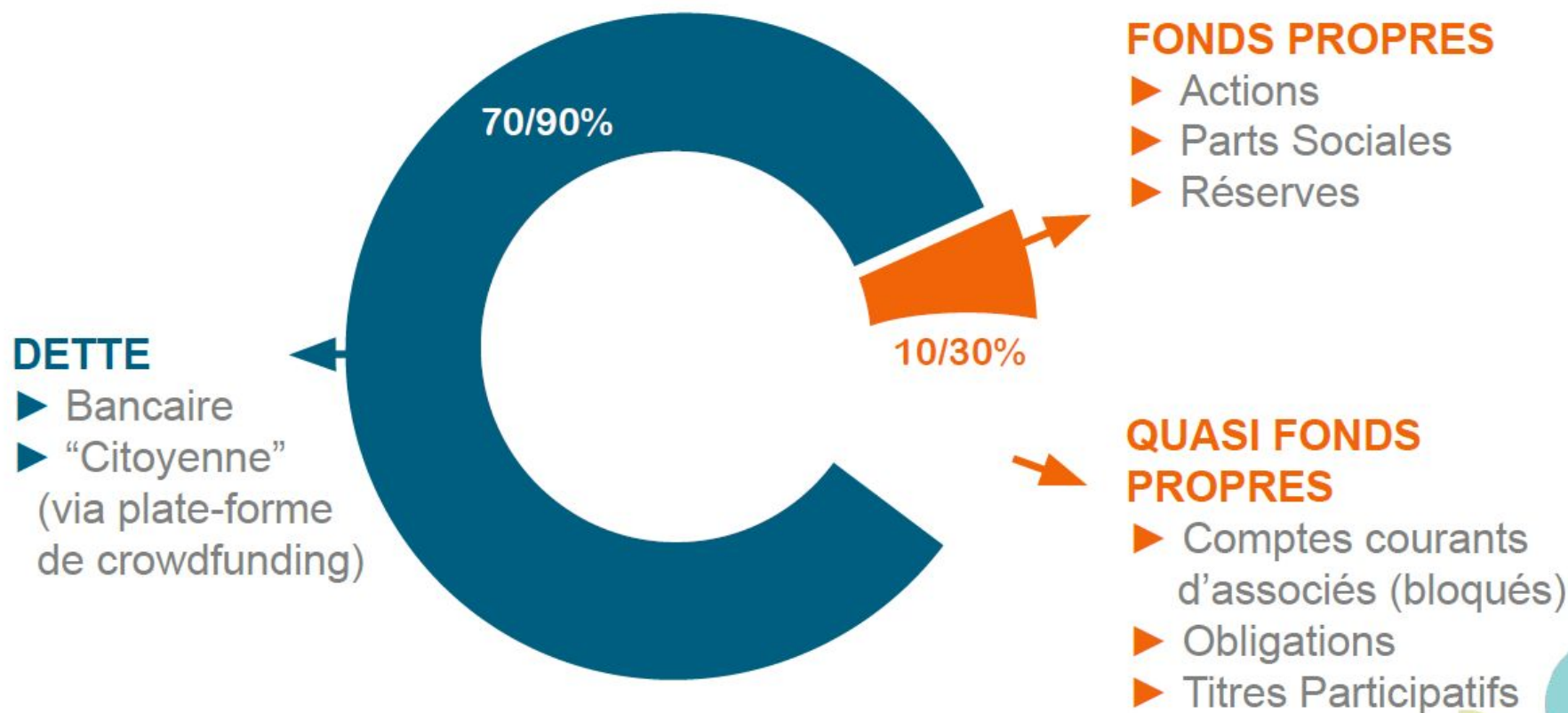
Le modèle économique d'un projet d'énergie renouvelable



La structuration “classique” du financement d’un projet d’énergie renouvelable



• Dette vs Fonds Propres



La structuration “classique” du financement d’un projet d’énergie renouvelable



La constitution des Fonds Propres : pratiques courantes dans les projets d’énergie renouvelable

- **Capital (actions ou parts sociales) et CCA (Comptes Courants d’Associés)**

Capital : accès à la gouvernance (AG et Comité de Direction), et au versement des dividendes (dans la proportion du capital détenu)

CCA :

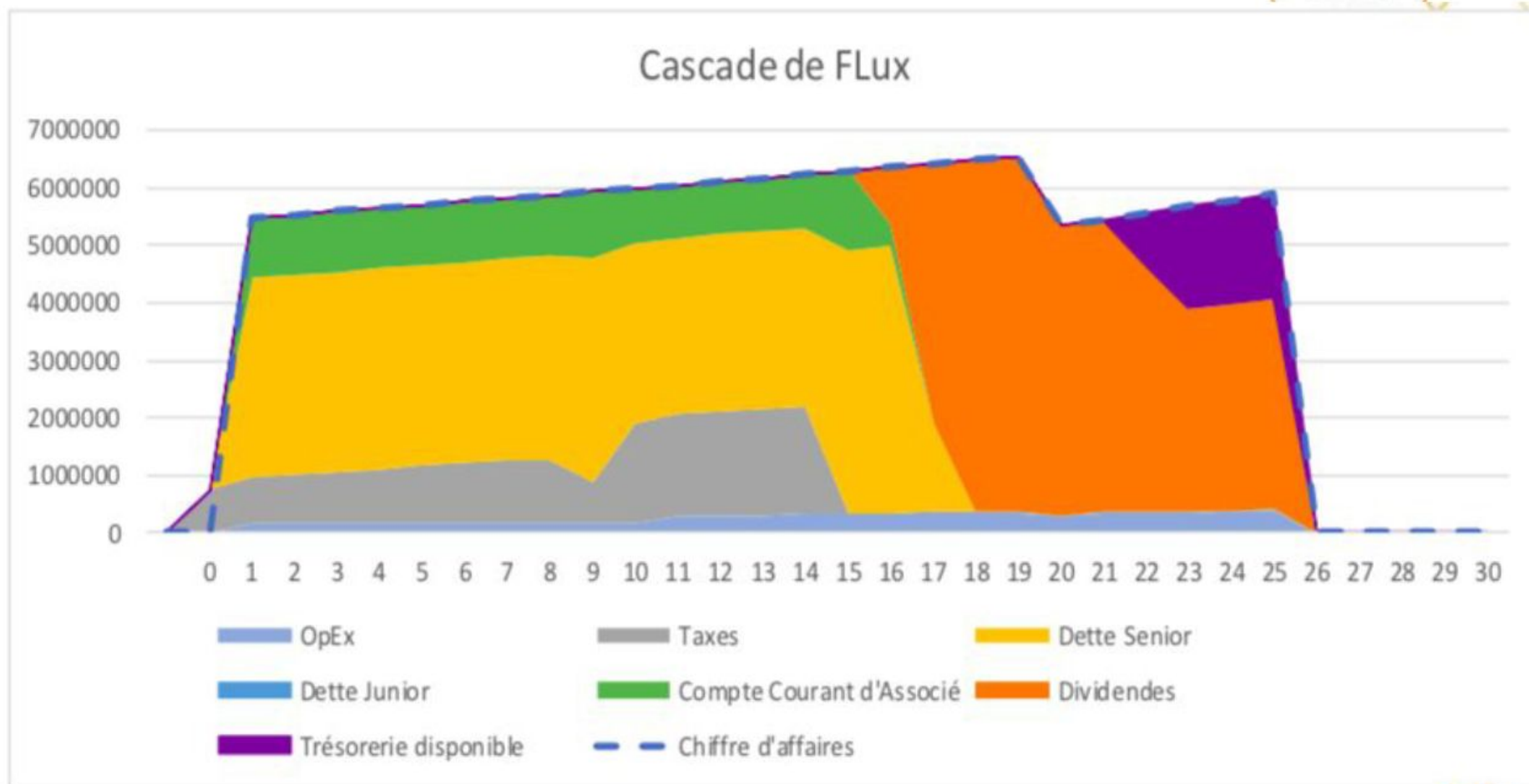
- prêt que les associés consentent à la société de projet
- assorti d’une rémunération (charges financières de la société)
- possibilité d’en bloquer le remboursement sur une durée définie (en fonction du modèle économique, de la stratégie des associés etc.)

- **Capital minimal, apports principaux en CCA**

Eviter les situations de “cash trap” (“piège de trésorerie”) :

- capital figé, non liquide
- CCA : souplesse de gestion dans la remontée de trésorerie aux actionnaires (versements de dividendes non autorisés par les prêteurs bancaires tant que le résultat cumulé de la société n’est pas à l’équilibre)

Zoom sur les flux annuels, qui déterminent le financement et la rentabilité



Au cours du projet : un couple risque-rentabilité et des besoins de financement qui évoluent



Avancement du projet



Couple risque-rentabilité



Besoins de financement (ex : projet solaire 8 MW au sol)



10 k€

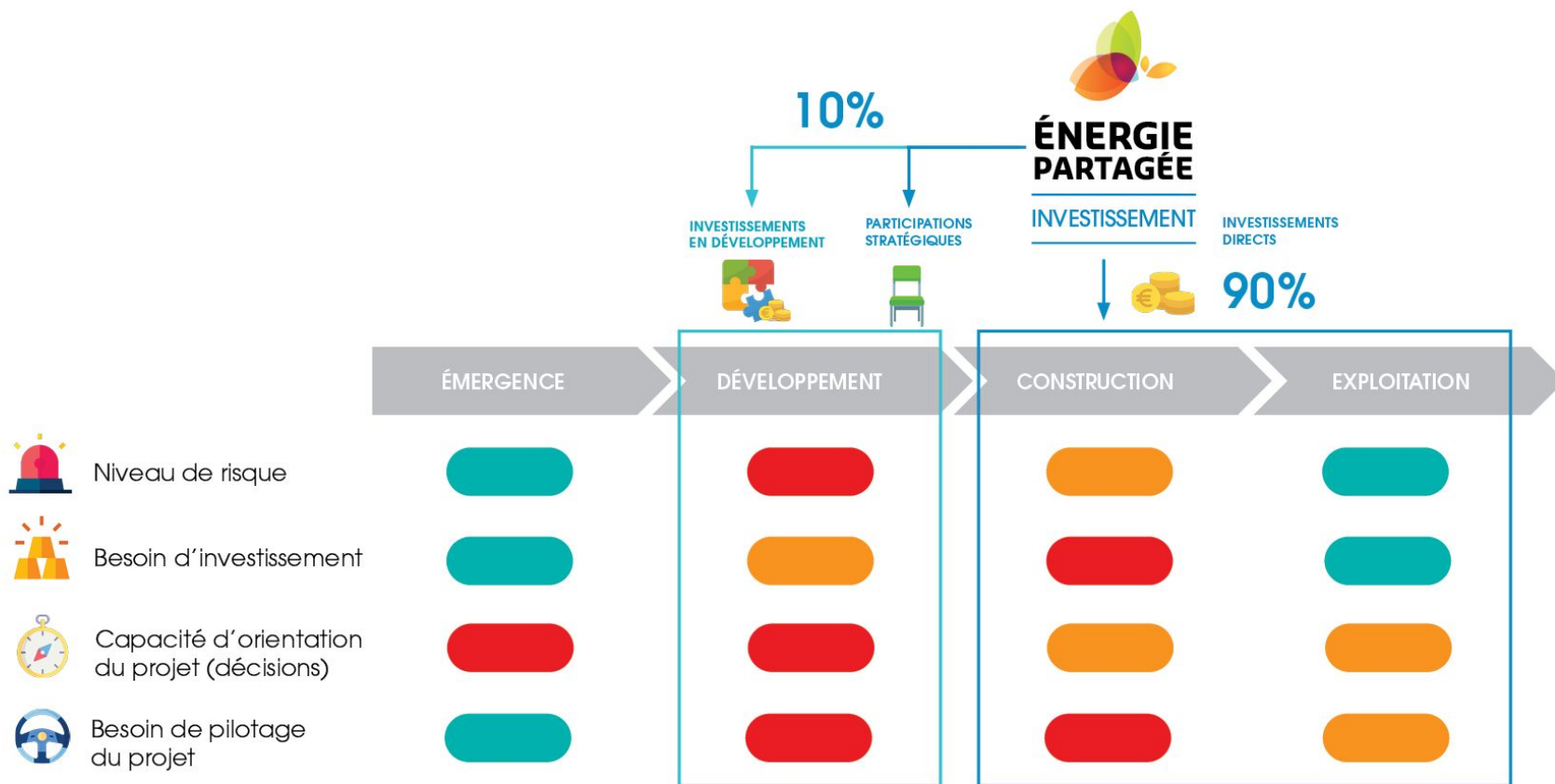


200 k€



8 000 k€

Les modalités intervention d'Énergie Partagée Investissement



Légende

Fort

Modéré

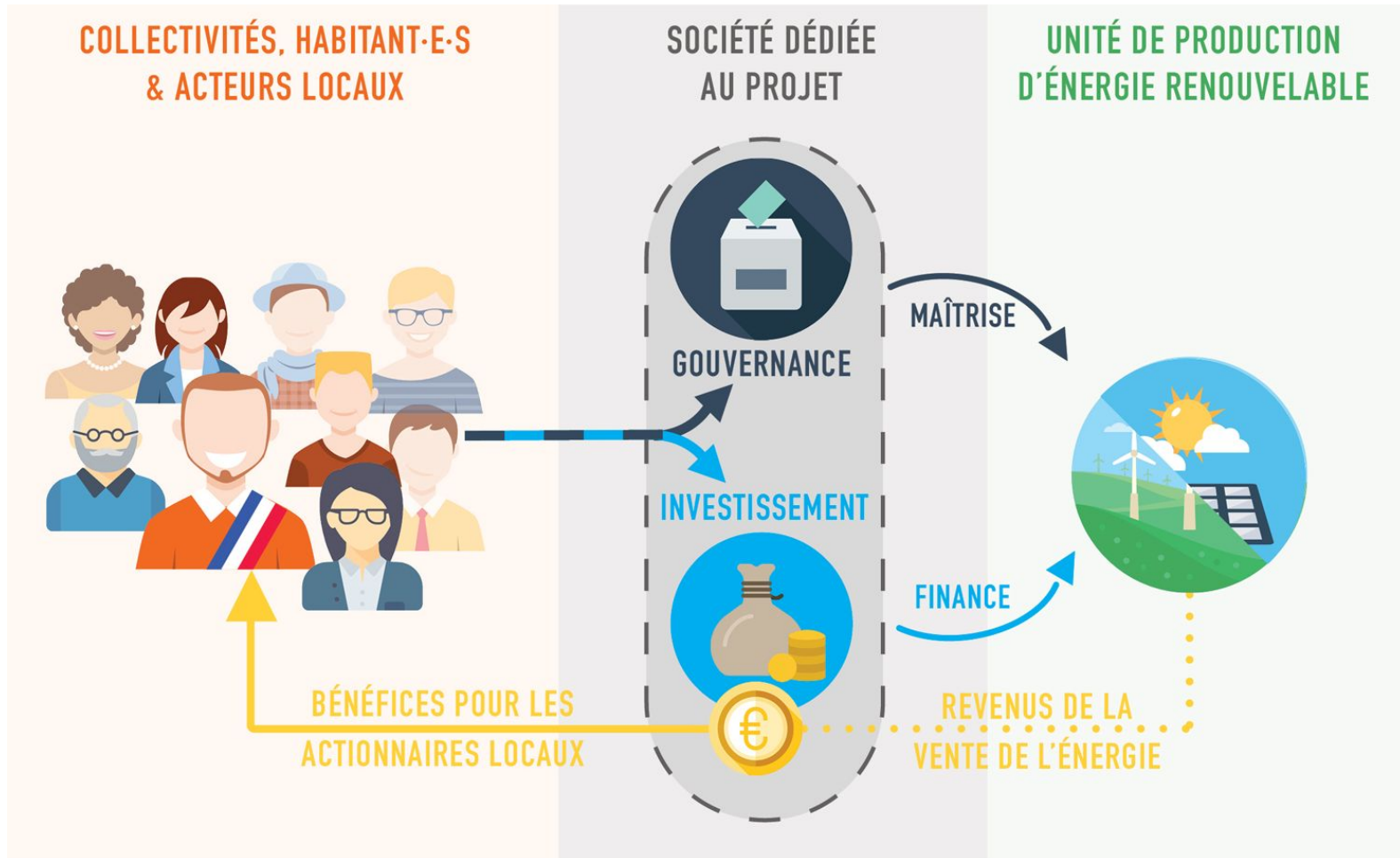
Faible

Samuel, quand et comment est-il opportun pour une collectivité de financer un projet d'EnR ?

Les projets EnR citoyens : différents montages possibles



Structuration juridique : Une société dédiée au projet “SPV”



Focus :

Le rôle des collectivités territoriales



Investisseur

- Investissement dans la société de projet
- Participation active à la gouvernance et aux décisions



Facilitateur

- Soutien opérationnel (subventions, mise à disposition, facilitation...)
- Proposition de sites de la collectivité (toitures, foncier...)



Soutien

- Cadre propice à l'émergence de projet
- Démarche d'animation du territoire

Financement des projets EnR par les collectivités territoriales



- **Investissement direct**
Loi TECV 2015
Apport en CCA (Comptes Courants d'Associés) encadrés juridiquement :
montant & durée
- **Investissement public local intermédié**
(principalement par des SEM - Sociétés d'Economie Mixte)
- **Subventions locales** à des activités
périphériques à la production EnR
- **Fonds d'investissement régionaux
dédiés aux EnR**

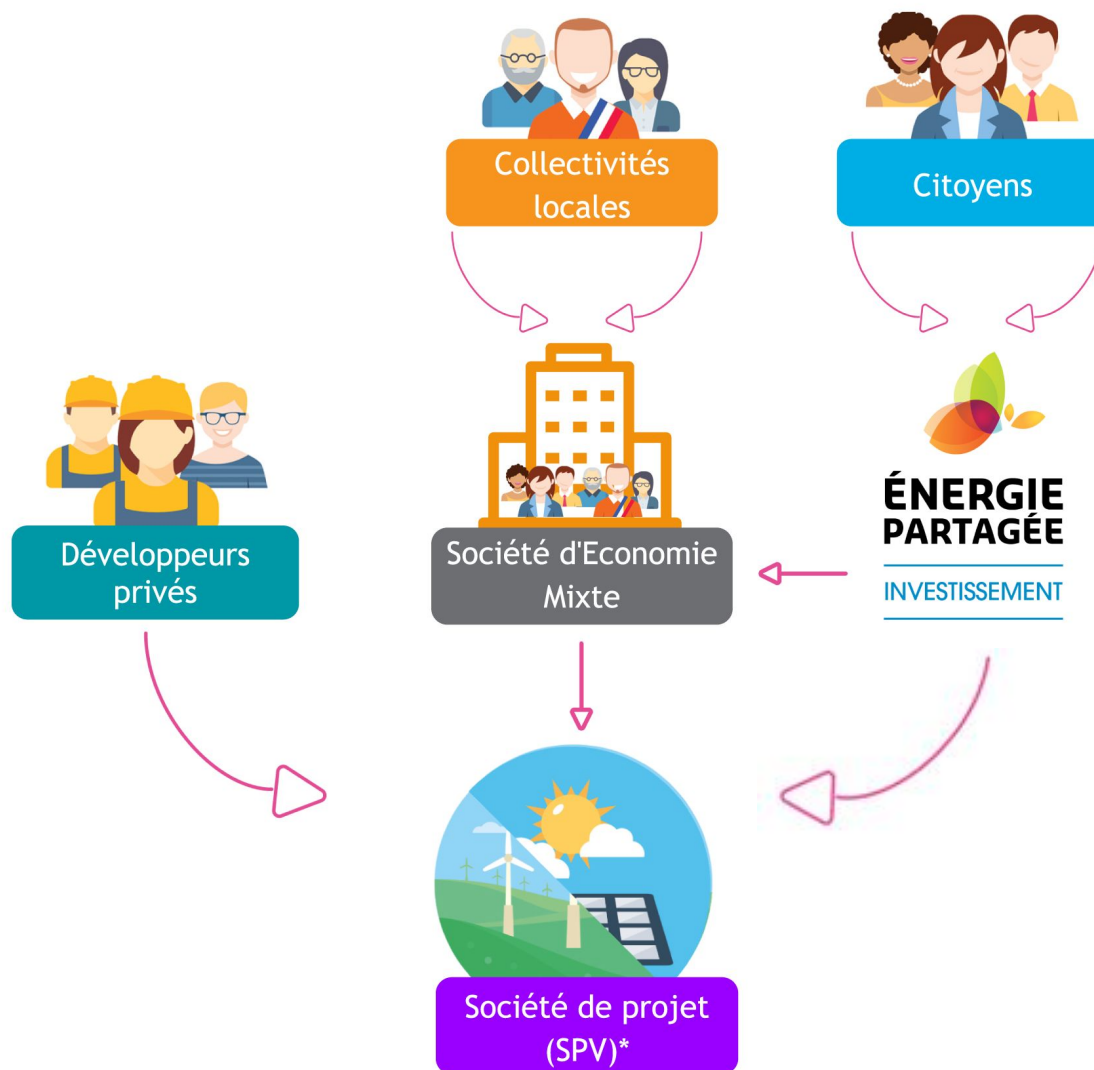
<https://energie-partagee.org/ressource/guide-des-outils-de-financement-de-projets-enr-citoyens-et-des-communautes-energetiques/>

Financement des projets EnR par les collectivités territoriales

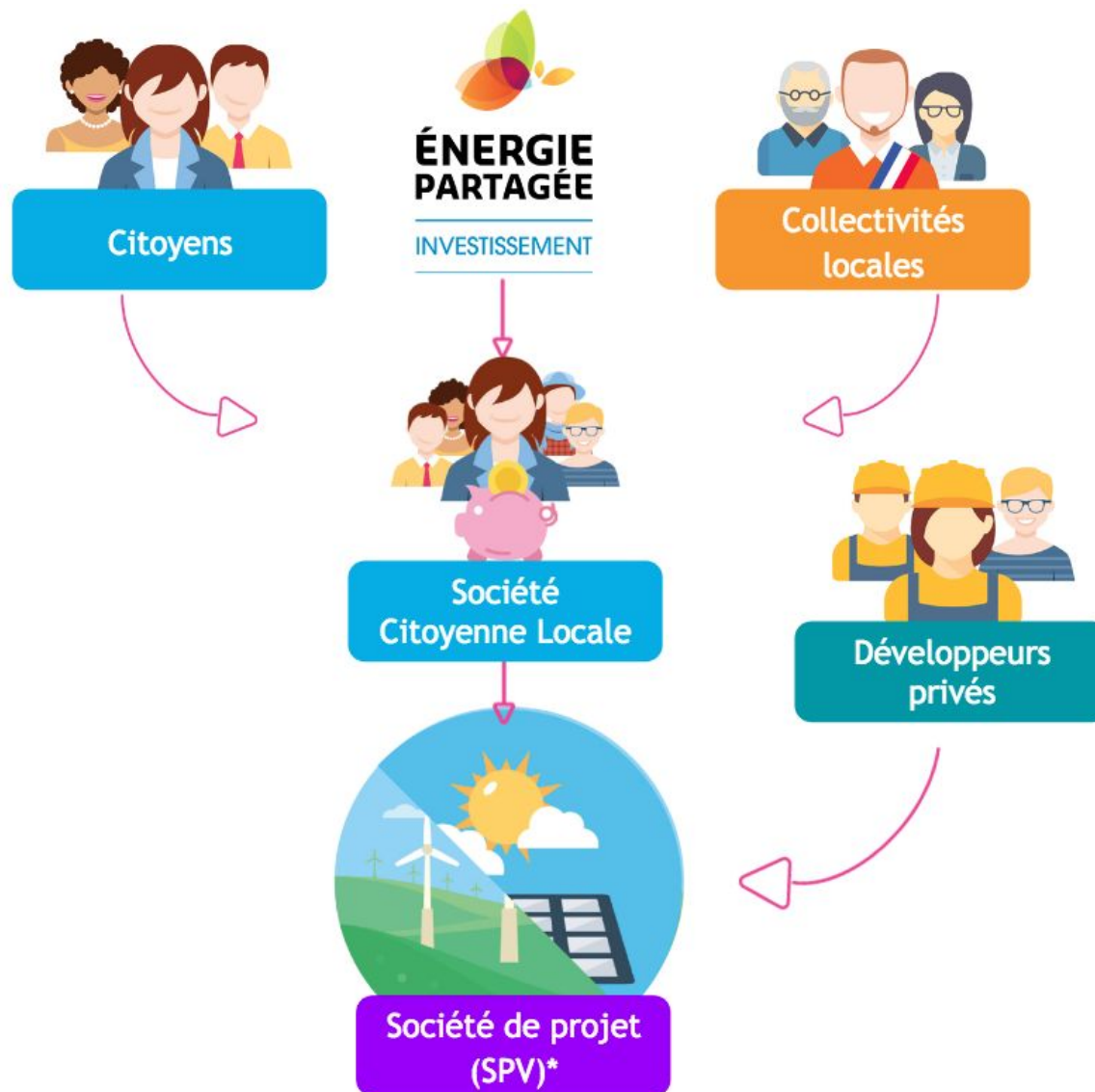


Participation à la gouvernance	Type de financier		
	Citoyens	Public	Privé/ Mixte
Directe	• Investissement citoyen • (Action/CCA)	• Investissement des collectivités (Action/CCA)	
Indirecte	• Structures d'intermédiation locales • EPI • EnrCIT	• Investissement public intermédié, éventuellement par une société de droit privé (de type SEM, fonds régional)	• Offre EPI-La Nef
Inexistante	• Financement participatif	• Subvention locales aux activités périphériques à la production	• Dette

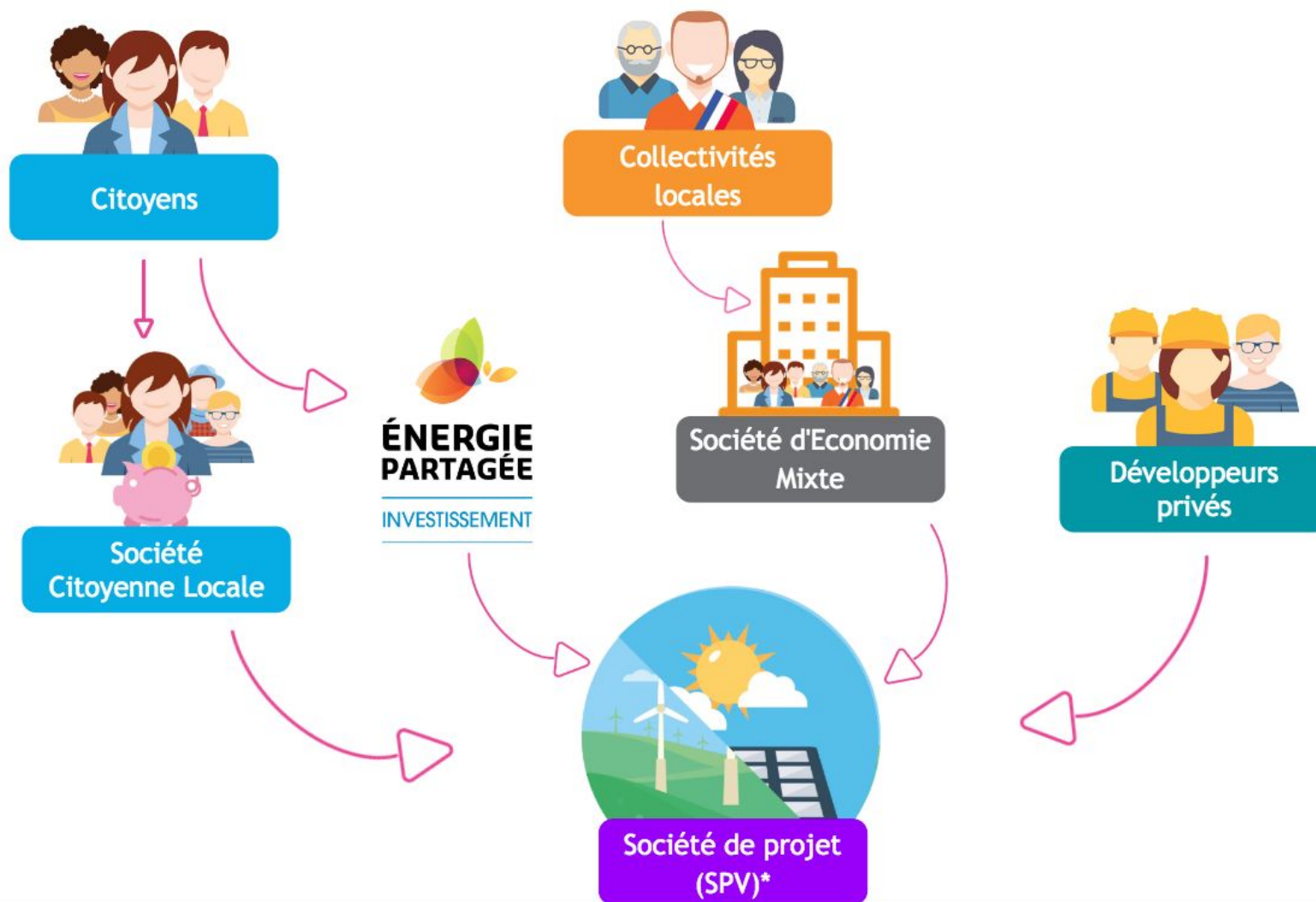
Structuration juridique : Différents montages possibles



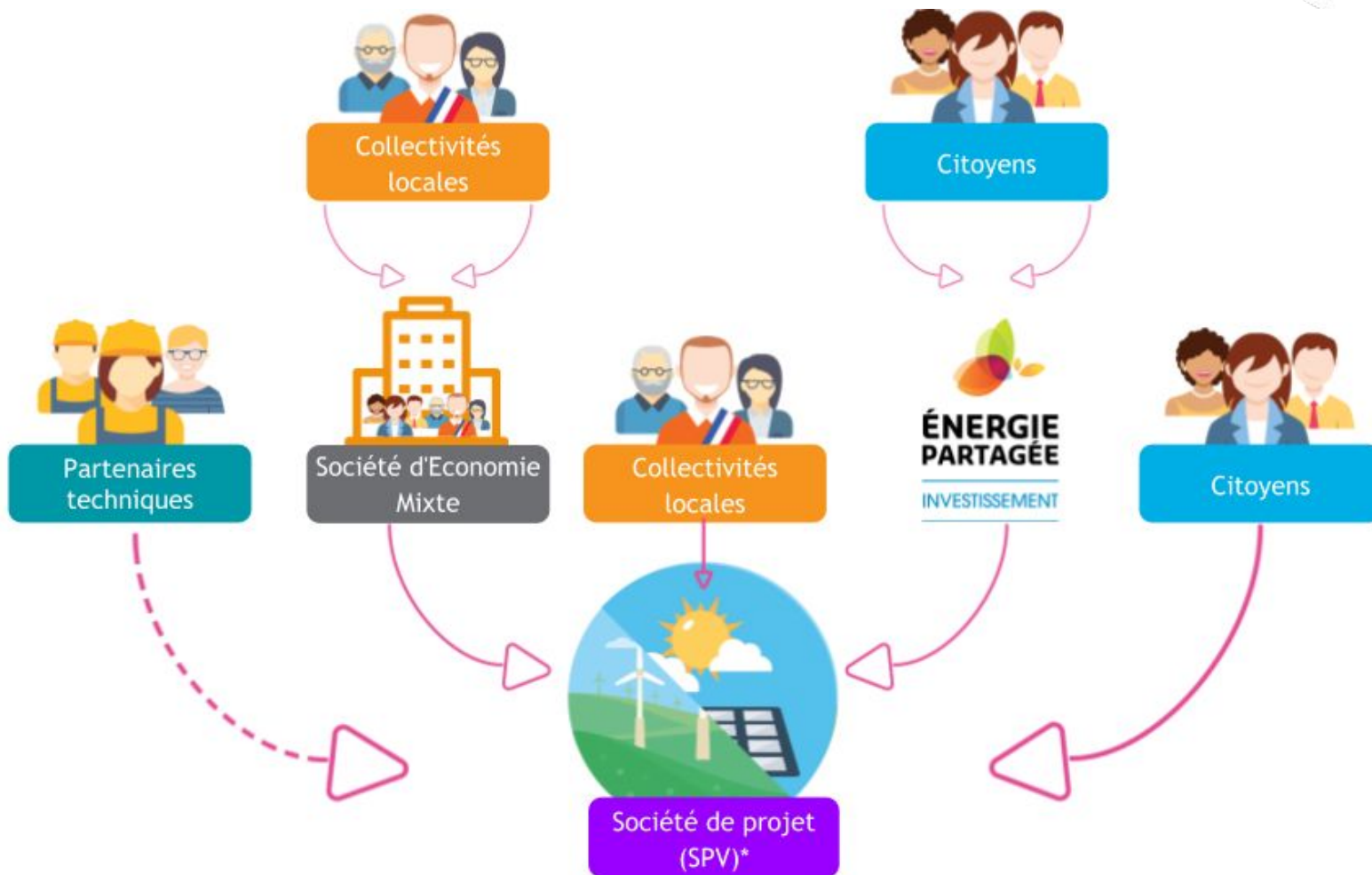
Structuration juridique : Différents montages possibles



Structuration juridique : Différents montages possibles



Structuration juridique : Différents montages possibles



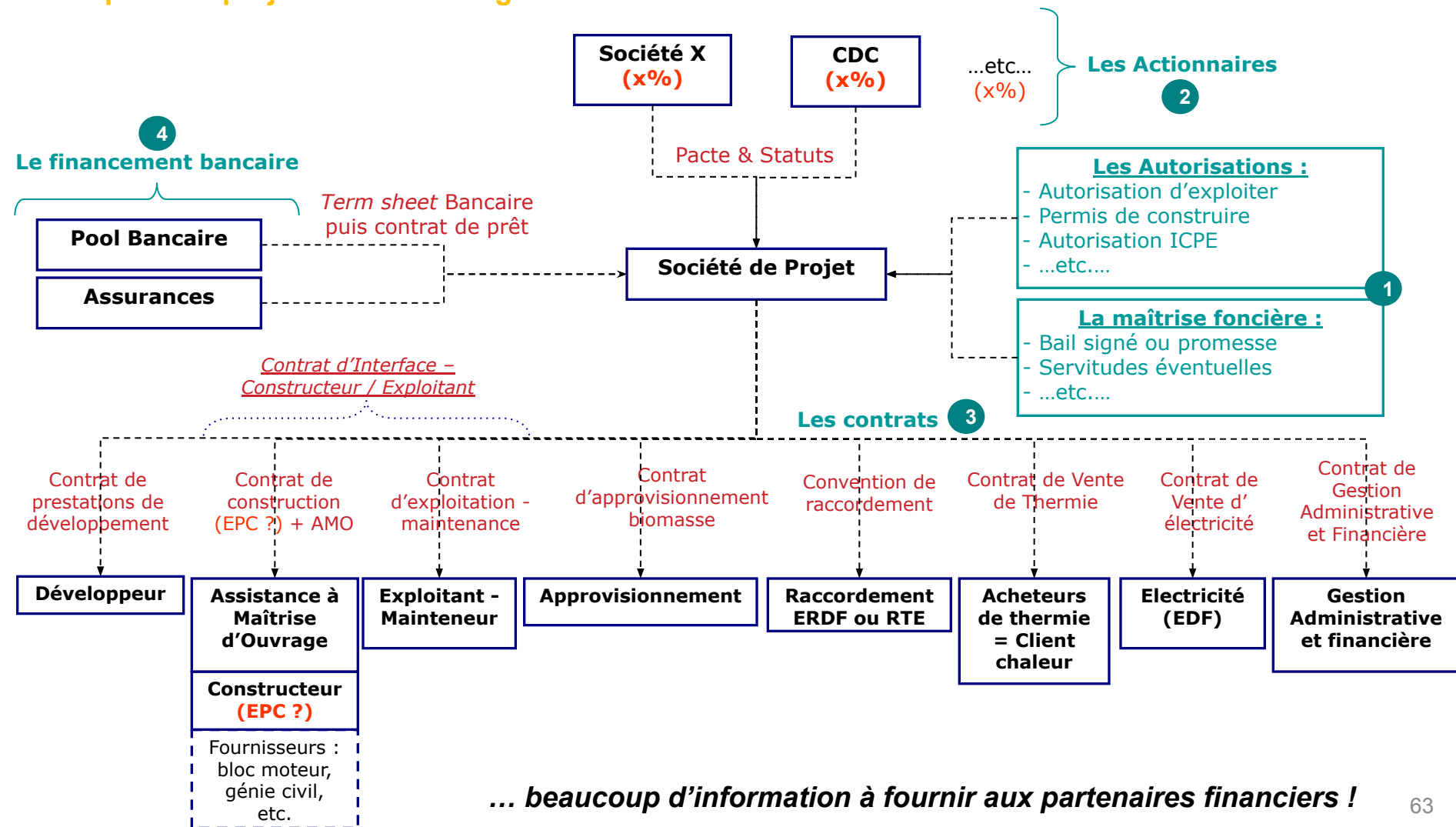
Conseils avant d'investir

Financement de projet ENR : un point de vue d'investisseur financier (1/3)

- ▶ Un financement de projet relativement rigide : difficile d'absorber des dérapages de budget ou de calendrier
- ▶ S'assurer de la bonne allocation des risques entre les différentes parties prenantes, en gardant à l'esprit que la société de projet est une coquille
 - ❑ Sécurisation du plan d'affaires dont les **hypothèses** doivent être **réalistes** :
 - le **budget aléas** = matelas qui permet de gérer une partie des imprévus du projet
>> Essentiel de suivre sa consommation en période de construction
 - les **flux estimés en période d'exploitation** doivent couvrir le remboursement du crédit bancaire après les autres charges d'exploitation
 - ❑ Mise en place d'une structure contractuelle qui permet de transférer le risque sur le prestataire du lot considéré et assurer une interface parfaite entre les prestataires (afin que ceux-ci ne se renvoient pas la responsabilité en cas de difficulté) : **chaque engagement de la SPV doit être couvert par un contrat ou une garantie**
 - ❑ Une gouvernance instituant des **règles de décision sécurisantes** (ex. validation des budgets, autorisation donnée en ce qui concerne la modification des principaux contrats du projet)

Financement de projet ENR : un point de vue d'investisseur financier (2/3)

Schéma contractuel : exemple d'un projet biomasse-biogaz



Financement de projet ENR : un point de vue d'investisseur financier (3/3)

- La « bancabilité », enjeu clé pour les investisseurs
- Structurer le projet avant de solliciter un financement bancaire

1. Sécurisation des autorisations du projet et du foncier & faisabilité technique
 - Est-ce que mon projet pourra être construit et exploité sur le site identifié

nb. la société de projet doit être titulaire de ses autorisations en propre

2. Organisation du tour de table actionnaire :
 - Le développeur ?
 - L'associé majoritaire ou le porteur de projet ?
 - L'industriel ?
 - Le minoritaire ?
 - Le partenaire stratégique (ex. fournisseurs de déchets en méthanisation)

De la bonne compréhension du rôle et des enjeux respectifs de chacun des associés découlera la stratégie lors de la négociation des accords de gouvernance (pacte et statuts) : objectif = un alignement des intérêts.

Chacune de ces
étapes viennent
modifier le
business plan

(compte de résultat,
bilan et tableau de
flux de trésorerie)

Samuel, qu'est ce que peuvent faire les collectivités pour maîtriser au maximum les projets EnR sur leur territoire ?



Quelques clés et conseils pour garder une maîtrise territoriale des projets :

- **Loi APER - Planification énergétique PCAET**

Définition des zones propices au développement des EnR

Affirmation d'une ambition politique, de modalités d'intervention publique

Chartes de développement des projets EnR à gouvernance locale

- **Le nerf de la guerre : le foncier (et accès communaux aux chantiers)**

Foncier public : apport possible dans les projets (valorisation à négocier avec les partenaires). Différents régimes de mise à disposition :

- AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt)
- Contrôle étroit

Foncier privé : sensibiliser les propriétaires et agriculteurs aux enjeux territoriaux (éolien, photovoltaïque et essor de l'agrivoltaïsme, méthanisation)

Charte de déontologie AMORCE - France Renouvelables :

<https://amorce.asso.fr/boite-a-outils-energie-club-des-collectivites-locales-eolien-nes-cleo>



Quelques clés et conseils pour garder une maîtrise territoriale des projets :

- **Gérer l'asymétrie des conditions de valorisation, notamment en phase Développement**

Une collectivité ne peut pas facturer de prestations lui permettant de valoriser une prise de risque. Plusieurs solutions :

- entrée au capital puis cession d'une partie des actions en phase construction (principaux risques levés)
- négociation du loyer (si foncier public)
- mesures d'accompagnement / compensation en phase Construction
- mesures d'accompagnement en phase Exploitation ("Opex citoyennes")

Financement des projets EnR par les collectivités territoriales



Quelques précautions :

- **Respect et reconnaissance des rôles de chacun**

Outils de codéveloppement
(matrice "RACI")

Pilotage et coordination du partenariat

- **Equilibre de la gouvernance**

Modalités de décision collective

Organisation des instances

Statuts et pactes d'associés



Financement des projets EnR par les collectivités territoriales



Quelques clés et conseils pour garder une maîtrise territoriale des projets :

- **S'entourer de conseils indépendants**
Réseau des Générateurs ADEME, CLER, AMORCE, Syndicats Départementaux d'Energie, Réseaux régionaux Energie Partagée...
- **Se former et monter progressivement en compétence**
Formations à venir : CNFPT, FNCCR etc.



DES QUESTIONS ?

PARTIE 3

Sur le terrain, ça donne quoi ?

Zoom sur Escource, commune de près de 700 habitants dans les Landes

- Patrick, pourquoi vous êtes-vous intéressé aux énergies renouvelables, il y a 15 ans ?
- Qu'avez-vous mis en place pour assurer les retombées locales pour les communes et les citoyens ? Qui vous a appuyé dans cette démarche ?
- Quelles installations ont été financées ?
- Quelles retombées ? Comment la commune réinvestit cet argent ?
- Comment ces projets ont-ils été vécus par la population ?
- L'exemplarité de la collectivité a-t-elle un effet sur les territoires voisins? Les citoyens ? Les acteurs économiques ?

Les objectifs

- **Limiter la consommation d'énergie de la commune ;**

Rénover les bâtiments publics, sensibiliser le personnel, créer des réseaux.

- **Lutter contre les changements climatiques et s'adapter ;**

Remplacer les énergies fossiles par des EnR, développer l'habitat de demain.

- **Lutter contre les variations du prix de l'énergie ;**

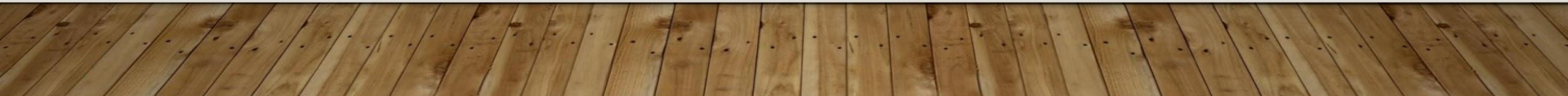
Produire soi-même sa propre énergie, sortir des prix des marchés.

- **Améliorer la résilience du territoire ;**

Travailler dans une logique d'autonomie énergétique, développer le stockage.

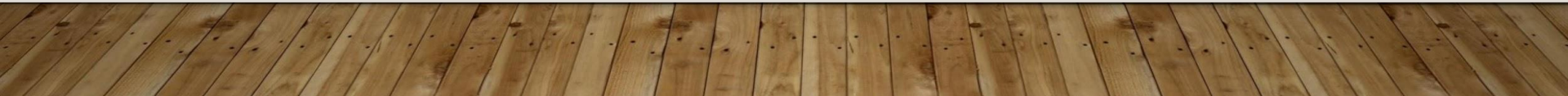
- **Faire profiter les autres de nos retours d'expériences ;**

Dupliquer les expériences, animer au sein de la CCCHL, partager, impliquer les citoyens...



Historique de la démarche

- Labellisation « **Territoire à énergie positive** » par la Région Aquitaine en 2012
(renouvellement par la Région Nouvelle-Aquitaine en 2019)
- Labellisation « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** » par le Ministère de l'Ecologie en 2015
- Création d'une SEML en 2015, incluant les citoyens dans son capital (SAS citoyenne)
- 1er Lauréat du public Fondation Nicolas Hulot « **My Positive Impact** » en 2017
- Lauréat du « **Contrat de Transition Energétique** » en 2019
- Création d'un PCAET volontariste depuis 2020 (échelle CCCHL)
- Lauréat « **Contrat d'objectif territorial** » avec l'ADEME en 2021 (échelle PETR)



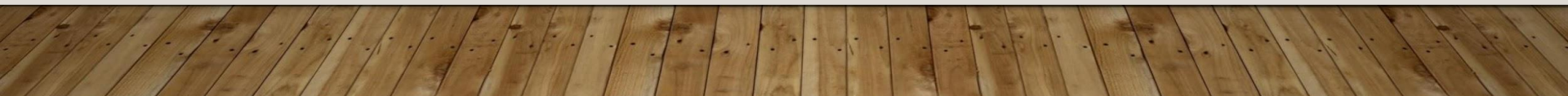
Présentation de l'initiative

Une démarche de transition énergétique engagée dès 2011 par la commune d'Escource avec la signature de la charte des territoires à énergie positive.

Plusieurs plans d'actions ont été construits au cours des 10 dernières années pour adapter le territoire aux enjeux de la transition énergétique :

- TEPOS (2012-2015) ;
- TEPCV (2015-2017) ;
- TEPOS (2019-2021) ;
- COT + PCAET approuvé en 2023.

Des actions touchant à tous les domaines de la transition écologique ont pu être engagées et sont en cours (lutte contre le gaspillage alimentaire, accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique, groupement de commande photovoltaïque à destination des citoyens avec le GPPEP et le CRER, autoconsommation individuelle, collective...).



Focus : autoconsommation photovoltaïque

- **Travail mené sur l'éclairage public :**

- Remplacement des luminaires anciens par du LED et installation de 150 lampadaires autonomes dès 2012 ;
- Mise en place d'une ombrière de 25kWc avec stockage batterie (40kWh) pour l'alimentation du reste des lampadaires (150).

Coût total du travail sur l'éclairage public :

Lampadaires autonomes : 300 000 € depuis 12 ans

Ombrière et stockage : 40 000 €



Focus : autoconsommation photovoltaïque

- **Mise en place de l'autoconsommation individuelle et collective pour les bâtiments de la commune :**
 - Installation de 75kWc avec couverture de 40% du besoin en électricité de la commune ;(consommation 92 000 kWh)
 - Création d'un sous-réseau appartenant à la commune reliant les parcelles du bourg et permettant une ACI.
 - Construction d'une autre ombrière de 100kWc pour la mise en place d'une ACC.
- Production totale : environ 220 000 kWh,

Coût total de l'opération d'autoconsommation :

Ombrière de 75kWc + réseau : 200 000 €

Ombrière de 100kWc : 115 000 €



Focus : réseau de chaleur bois énergie

Suppression progressive des énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments communaux afin de les remplacer par un réseau de chaleur bois-énergie.

Réseau utilisé pour faire passer les flux de chaleur identique à celui utilisé pour la création du sous-réseau électrique (mutualisation du coût des travaux).

Installation de deux chaudières bois fonctionnant en alternance (100 kW chacune).

Coût total de l'opération de création du réseau de chaleur : 700 000 €



Extérieur



Bois



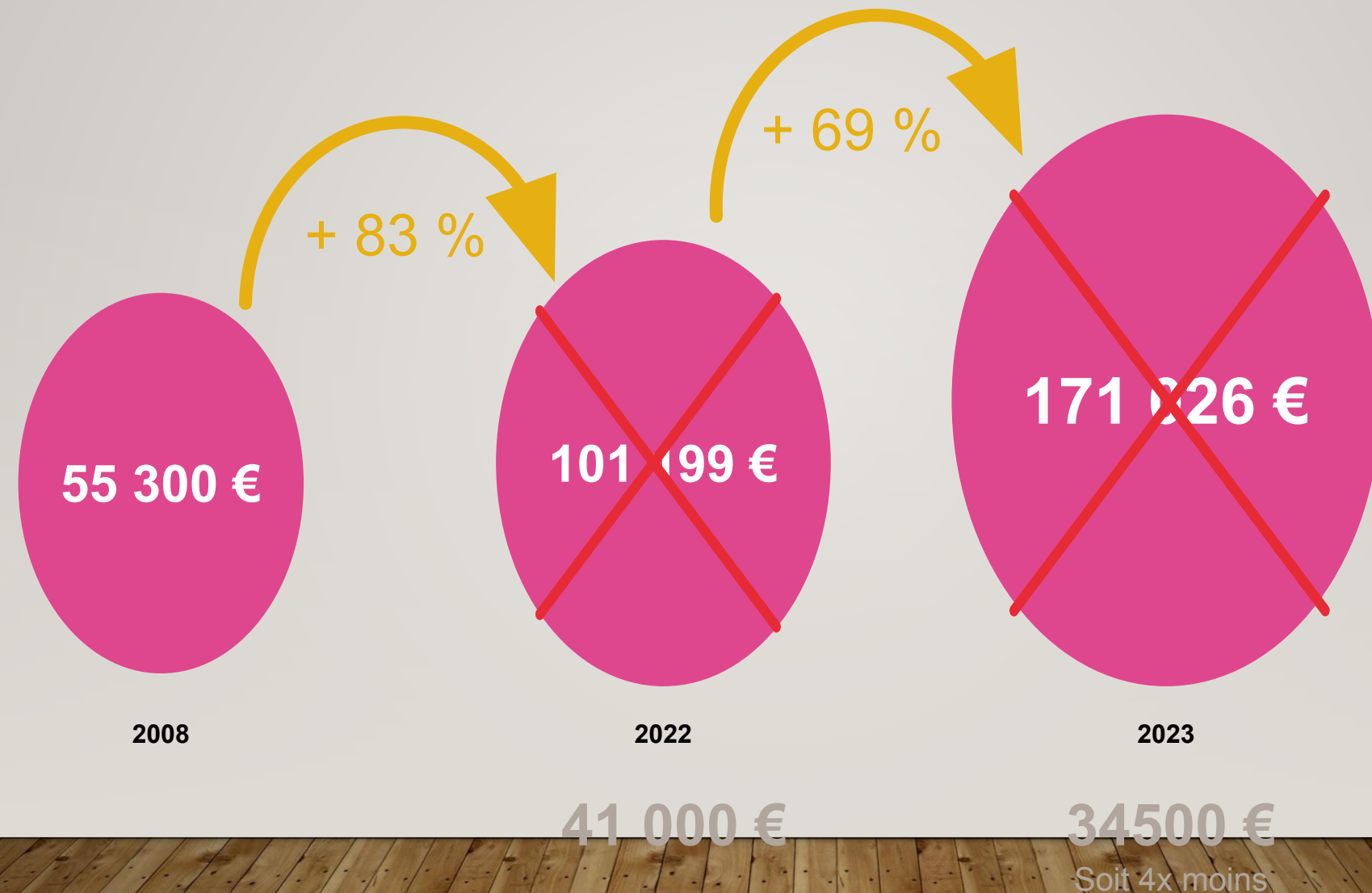
Intérieur

Focus : réseau de chaleur bois énergie

Gestion centralisée par le service technique par le biais d'une GTC



Au final, quid de la facture d'électricité ?



Les acteurs

Etudes et conception :
SYDEC + Bureau d'études

AMO :
SYDEC

Réalisation :
ENEDIS (territoire d'expérimentation)

Subventions :
FACé, Région Nouvelle-Aquitaine, DETR, DSIL

<https://www.tf1info.fr/societe/video-electricite-dans-les-landes-escource-ce-village-modele-a-reduit-la-facture-2285135.html>

DES QUESTIONS ?

Prochain rendez-vous

Temps d'échange entre élus

Pour trouver l'inspiration et se sentir moins seul face à ses doutes

Chaque territoire, chaque projet est différent, mais échanger est souvent un bon moyen de trouver des réponses et des solutions. C'est aussi l'occasion de nous faire remonter les questions restées en suspens.

Des énergies renouvelables au service du territoire

Jeudi 18 juillet 18h - 19h30 en visio

Pour ce 5ème rendez-vous, les échanges porteront sur **la manière dont les énergies renouvelables peuvent concrètement contribuer au développement des territoires ruraux**. La discussion en petit groupe vous permettra d'évoquer vos doutes, ou difficultés avec l'élus invité qui témoignera du cercle vertueux mis en place sur son territoire.

Je m'inscris →

Trouver une visite d'installation près de chez vous

Visites et événements "découverte des énergies renouvelables"

Rien de tel qu'une visite de terrain pour appréhender la réalité des énergies renouvelables !

[Je consulte l'agenda](#)

Consultez l'agenda des visites et événements organisés par notre réseau et nos partenaires, il y en a peut-être un près de chez vous ! Ce tableau est mis à jour au fil de l'eau, vous pouvez donc l'ajouter à vos favoris et [contacter notre nouvelle collègue Pauline Michaud](#) en cas de besoin.

A	B	C	D	E	F	G	H
Région	Département	Lieu	Date et heure	Nom de l'événement	Événement organisé par	Pour en savoir plus	Infos pratiques et inscriptions
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain (01)	GENISSIAT	Toute l'année sur demande	Les circuits de l'énergie de la CNR	Compagnie Nationale du Rhône	Le barrage de Génissiat est un ouvrage de production d'énergie hydroélectrique. https://www.lescircuitsdelenergie.fr/fr/sites/genissiat/	Gratuit sur inscription 2h de visite du lundi au vendredi à partir de mi-février Pour vous inscrire, contactez Pauline Michaud : pauline.michaud@cler.org // 07 82 97 33 28
Auvergne-Rhône-Alpes	Ardèche (07)	LE POUZIN	Toute l'année sur demande	Les circuits de l'énergie de la CNR	Compagnie Nationale du Rhône	La centrale photovoltaïque du Pouzin comprend 4,5ha de PV et produit 4,3 GWh/an soit la consommation annuel de 1 800 habitants. 2 éoliennes sont également présentes de 80m de haut chacune. https://www.lescircuitsdelenergie.fr/fr/accueil/actualites/ouverture-a-la-visite-de-sites-eoliens-et-photovoltaiques/	Gratuit sur inscription 1h30 de visite du lundi au vendredi à partir de mi-février Pour vous inscrire, contactez Pauline Michaud : pauline.michaud@cler.org // 07 82 97 33 28
Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme (26)	LA ROCHE DE GLUN	Toute l'année sur demande	Les circuits de l'énergie de la CNR	Compagnie Nationale du Rhône	La centrale photovoltaïque de La Roche de Glun comporte 5ha de panneaux PV et produit 3 500 MWh/an soit la consommation annuelle de 1200habitants. https://www.lescircuitsdelenergie.fr/fr/accueil/actualites/ouverture-a-la-visite-de-sites-eoliens-et-photovoltaiques/	Gratuit sur inscription 1h30 de visite du lundi au vendredi à partir de mi-février Pour vous inscrire, contactez Pauline Michaud : pauline.michaud@cler.org // 07 82 97 33 28
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône (69)	VALSONNE	Toute l'année sur demande	Visite du parc éolien du Beaujolais Vert	Hespul	Parc de 4 éoliennes (EDF-R) https://parc-eolien-beaujolais-vert.fr/	Gratuit sur inscription Pour vous inscrire, contactez l'association Hespul : visites-eoliennes@hespul.org
Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or (21)	SACQUENAY	Toute l'année sur demande	Les circuits de l'énergie de la CNR	Compagnie Nationale du Rhône	Le parc éolien des sources du Mistral à Sacquenay comporte 9 éoliennes et produit 40 GWh/an soit la consommation annuelle de 17 000habitants.	Gratuit sur inscription 1h30 de visite du lundi au vendredi à partir de mi-février

+

≡

agenda événements

◻

Merci !